

Ville de Besançon

Budget zone activité Thomas Edison - Recettes de fonctionnement
ETAT DES RECETTES RESTANT A REALISER
A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2010

Imputation budgétaire (Exercice 2010)	Libellés articles	Libellés codes projet	Montant	Imputation budgétaire en 2011
70 7015 30100	VENTES DE TERRAINS AMENAGES		198 987,00	70 7015 30100
Total			198 987,00	

Total par chapitre :

Chapitre 70 = 198 987 €

Ville de Besançon

Budget Archéologie Préventive - Recettes d'investissement
 ETAT DES RECETTES RESTANT A REALISER
 A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2010

Imputation budgétaire (Exercice 2010)	Libellés articles	Libellés codes projet	Montant	Imputations budgétaires en 2011
10.10222.41065	F.C.T.V.A		5 000,00	10.10222.41065
Total			5 000,00	

Total par chapitre :

: Chapitre 10 = 5 000 €

Ville de Besançon

Budget Madeleine Bres - Recettes de fonctionnement
ETAT DES RECETTES RESTANT A REALISER
A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2010

Imputation budgétaire (Exercice 2010)	Libellés articles	Libellés codes projet	Montant	Imputations budgétaires en 2011
70 7015 30100	VENTES DE TERRAINS AMENAGES		735 900,00	70 7015 30100
74 7478 30300	PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES		6 000,00	74 7478 30300
Total			741 900,00	

Total par chapitre :

. Chapitre 70 = 735 900 €

. Chapitre 74 = 6 000 €

Ville de Besançon

**RECAPITULATIF DES RECETTES RESTANT A REALISER
A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2010**

INTITULE	MONTANT
BUDGET PRINCIPAL	24 381 496,00
BUDGET EAU	1 793 604,00
BUDGET ASSAINISSEMENT	2 711 647,00
ZONE D'ACTIVITES CHAMPS MONTANTS	66 199,00
BUDGET CHAUFFAGE URBAIN	838 251,00
BUDGET ARCHEOLOGIE	5 000,00
Sous-total INVESTISSEMENT	29 796 197,00
ZONE D'ACTIVITES CHAMPS MONTANTS	66 198,54
ZONE D'ACTIVITES THOMAS EDISON	198 987,00
ZONE D'ACTIVITES MADELEINE BRES	741 900,00
Sous-total FONCTIONNEMENT	1 007 085,54
TOTAL GENERAL	30 803 282,54

Besançon, le 11 janvier 2011
M. le Maire,

Jean-Louis Fousseret

Jean-Louis Fousseret
Président de la Communauté d'Agglomération
du Grand Besançon



Monsieur le Chef de Service Comptable,

Jean-Marc PERRIN



Annexe C

**Mode de calcul des contributions des budgets annexes au budget principal
et entre budgets annexes****1 - Services publics industriels et commerciaux**

Les contributions des budgets annexes au budget principal sont des contributions forfaitaires globales fixées lors de l'élaboration du budget primitif.

Il s'agit de compenser l'ensemble des prestations effectuées par les services municipaux pour le compte des budgets annexes.

Sans modification de la nature du service, les contributions évoluent chaque année à un rythme proche de l'inflation.

Les principaux postes de dépenses expliquant le mode de calcul des contributions sont notamment les suivants (l'estimation de ces charges n'est pas exhaustive). Une partie de ces éléments sont tirés de la comptabilité analytique de la Ville, sur des données rétrospectives.

** Service de l'Eau*

- prestations comptables et financières : 3,5 %
- charges des services centraux et direction services techniques : 48,7 %
- informatique et téléphone : 10,3 %
- entretien véhicules et mise à disposition de chauffeurs : 11,3 %
- gestion du personnel : 9,3 %
- mise à disposition locaux et parking : 13,4 %
- études et suivi de chantiers : 2,8 %
- autres prestations : 0,7 %

** Service de l'Assainissement*

- prestations comptables et financières : 3,8 %
- charges des services centraux et direction services techniques : 32,8 %
- informatique et téléphone : 4,3 %
- entretien véhicules et mise à disposition de chauffeurs : 7,1 %
- études et suivi de chantiers : 34,9 %
- gestion du personnel : 7,3 %
- mise à disposition locaux et parking : 8,3 %
- autres prestations : 1,5 %

** Service du chauffage urbain*

- prestations comptables et financières : 23,7 %
- charges des services centraux et direction services techniques : 8,4 %
- mise à disposition et gestion du personnel : 64,6 %
- prestations administratives : 1,6 %
- mise à disposition de locaux : 1,7 %

2 - Services publics administratifs

Il s'agit des contributions des deux budgets annexes dont l'équilibre est assuré par une subvention du budget principal.

Pour le budget Forêts, par souci de simplification, la contribution est fixe et ne prend en compte qu'une estimation des prestations directes effectuées par les services municipaux.

Pour le budget Archéologie préventive, la contribution est actualisée chaque année suivant des éléments tirés notamment de la comptabilité analytique de la Ville.

* Service Forêts

- prestations comptables, informatiques, financières et gestion du personnel (charges administratives) : ~ 65 %
- entretien véhicules notamment et mise à disposition de chauffeurs (charges techniques) : ~ 35 %.

* Service Archéologie Préventive

- prestations comptables et financières : 25,3 %
- charges générales et services centraux : 10,2 %
- gestion du personnel : 18,9 %
- prestations administratives et informatique : 39,8 %
- prestations techniques : 5,8 %

3 - Contribution du service Assainissement au Service Eau

Une contribution est versée par le service Assainissement au service de l'Eau qui assure la gestion administrative et financière du service commercial commun à ces deux services (abonnements, facturations, réclamations, ...). La comptabilité analytique permet d'évaluer cette participation comme suit :

- mise à disposition de personnel: 83,3 %
- gestion du personnel: 2,2 %
- charges des services centraux : 12,3 %
- autres prestations : 2,2 %

«M. LE MAIRE : Comme je l'ai dit le 20 janvier dernier, c'est un budget préparé dans un cadre excessivement difficile et contraint ; jamais on a eu un budget aussi difficile depuis 2001. Un budget difficile parce que les marges de manœuvre diminuent et que les besoins sont de plus en plus importants. C'est aussi un budget stratégique car il est construit autour de grands projets que je rappellerai dans un instant. Il est construit aussi dans le cadre d'un rapprochement déjà bien amorcé de mutualisation de nos stratégies et de nos services fonctionnels avec l'Agglomération du Grand Besançon.

Le budget primitif 2011 c'est 243,6 M€ pour le budget général et 209,3 M€ pour le budget principal. Comme c'est régulièrement le cas, je crois que je le dis tous les ans d'ailleurs, les comparaisons entre 2010 et 2011 sont retraitées car on n'est jamais à périmètre constant, ce qui rend les comparaisons difficiles. Par exemple cette année il faut prendre en compte la création de deux établissements publics : La Rodia, sans «h» j'ai expliqué pourquoi -et je redis au passage que nous donnerons le nom d'une salle ou d'un lieu de cet établissement à Paul CEBE, grand militant de la culture populaire dans cette ville- et la Citadelle Patrimoine mondial. Après retraitement, l'évolution du budget est de l'ordre de 2,2 % en

fonctionnement et la progression du BP s'explique pour l'essentiel par un effort renouvelé sur l'investissement puisque vous savez que pour moi c'est une préoccupation constante et très forte, on doit investir pour l'emploi, pour les entreprises locales et nous voulons aussi que ce développement soit durable.

Les priorités du BP, ce sont tout d'abord les grandes infrastructures avec l'accueil de la LGV en décembre 2011 qui est fondamental et qui représente pour toute notre agglomération un enjeu majeur. On doit se mobiliser pour effectivement que cela devienne un atout fort. Cinq axes stratégiques ont été développés et une série d'opérations sont engagées avec le Grand Besançon et aussi avec nos partenaires dont essentiellement la Région. Pour Besançon l'accent sera mis particulièrement sur le projet de restructuration de la gare Viotte et du quartier avec la poursuite des travaux qui ont commencé en 2010. Nous allons nous inscrire dans une campagne de communication au niveau national avec la Région sur ce dossier.

La deuxième opération majeure pour le développement de la Ville et de l'Agglomération c'est la construction du tramway qui démarrera donc après la déclaration d'utilité publique. La Ville, vous le savez, apportera une aide directe limitée de 20 M€, c'est ce qui a toujours été annoncé. Ce projet est un projet d'envergure et c'est l'occasion aussi pour reprendre ou même anticiper un certain nombre de projets d'urbanisme qui ne relèvent pas directement du tramway, donc de la compétence de la CAGB mais qui vont nous permettre de renforcer le bénéfice que nous pouvons attendre du tramway. On pourra réaliser aussi des économies d'échelle en regroupant des marchés. Donc en 2011 on va accélérer les renouvellements de réseaux qui ont déjà commencé. Demain va être un jour compliqué puisque le boulevard Diderot va être fermé pendant une année mais je sais que notre police municipale est mobilisée dès demain matin pour faire en sorte que ça se passe le mieux possible et je remercie Franck DESGEORGES pour cela. L'entrée du CHU va avancer... Donc la première des priorités ce sont les grandes infrastructures.

La deuxième priorité c'est l'aménagement de la Ville, c'est aussi pour ça que nous sommes élus. Beaucoup de projets d'urbanisme sont des projets à long terme. Il y a les PRU de Planoise et des Clairs-Soleils qui avancent, la tour Ile de France et les tours rue de Cologne devaient être démolies au mois de mars mais il y a eu des problèmes d'amiante qui était un peu plus présente que prévu, donc la démolition aura lieu dans le courant de cette année. J'invite quand même l'ensemble des Conseillers Municipaux et Adjoints à aller aux Clairs-Soleils pour regarder comment la physionomie de ce quartier a changé. Nous devons aussi communiquer et valoriser ce quartier nouveau qui n'est plus celui qu'on a connu par le passé et qui pour moi est devenu synonyme de sérénité et de bonheur retrouvés, c'est un quartier où il doit faire bon vivre. D'ailleurs ce nom de Clairs-Soleils est porteur de calme, de bonheur, de sérénité, ce qui n'a pas toujours été le cas, je vous en donne acte ces dernières années. C'est pour cela aussi que l'on a mis en place cette opération de renouvellement urbain.

La ZAC Pasteur avance doucement mais elle avance. En 2011 on va démarrer aussi l'opération du 6 rue de la Madeleine ; c'est un engagement que nous avons pris et qui s'inscrit dans un cadre beaucoup plus large de réflexion sur Battant, avec le devenir de l'îlot Champrond, avec les travaux autour de la Maison du Peuple et la volonté, dans le cadre des travaux sur le tramway, de refaire une rue de la Madeleine qui sera donc un prolongement du pont, revoir depuis la place Jouffroy l'ensemble de ce secteur de la Ville car, et j'insiste bien là-dessus, un tramway c'est aussi l'occasion de faire des opérations de ce type. J'ai déjà vu quelques plans, quelques projets concernant l'Eglise de la Madeleine et toute la place Jouffroy d'Abbans, qui vont être assez forts. On s'engage aussi dans l'éco-quartier des Vaîtes et un autre quartier à la Caserne Vauban, ce sont des projets qui sont en phase de montage opérationnel. D'autres projets vont se poursuivre aussi autour de Témis Innovation et Témis Santé. L'Institut Régional du Cancer est désormais une réalité ; on devrait poser la première pierre au mois d'octobre de cette année -le Ministère a donné son accord par mail mais la lettre va arriver- Annie PODEUR, la Directrice Générale de l'offre de soins me l'a confirmé l'autre jour. L'Université continue ses travaux ; on est à ses côtés pour Canot où les travaux avancent bien mais aussi concernant la Maison des Sciences de l'Homme où la Ville s'est particulièrement investie. On espère d'ailleurs que dans le cadre de la révision du Contrat de Projets Etat-Région on pourra encore continuer à soutenir notre Université. La Rodia j'en ai déjà parlé, n'en déplaise à certains, est un succès, la seule difficulté que l'on a rencontrée, c'est la gestion des places car

pour l'instant la salle fait le plein à chaque concert. Pour information, des groupes suisses et des télé suisses et autres, m'ont dit Frank et Manu, vont venir enregistrer ici dans cet équipement qu'ils considèrent comme assez extraordinaire. C'est vrai que jusqu'à présent on a entendu plutôt un concert de louanges, si ce n'est qu'il n'y avait pas assez de places le jour de l'inauguration. Je rappelle simplement qu'une salle comme La Rodia doit faire le plein tout au long de l'année. On aurait pu y mettre 1 500 personnes le premier jour, mais on ne peut pas faire une salle surdimensionnée car ensuite il faut pouvoir la faire fonctionner. On a aussi un projet fort qui se développe sur le secteur de Palente-Orchamps. J'y suis particulièrement attentif avec l'ensemble des élus concernés. On a décidé de faire effectivement sur ce secteur un effort particulier. On va démarrer dès 2011 une nouvelle salle de quartier à Jean Zay dans les locaux de l'école mais un projet beaucoup plus large est inscrit au Plan Pluriannuel d'Investissement pour les années à venir, c'est le prolongement de la rue Chopin, le renforcement des équipements autour de la place des Tilleuls, MJC, crèche, épicerie sociale et centre de protection infantile et il y a aussi, vous le savez, un travail avec le Conseil Général sur l'antenne sociale mutualisée de Palente-Les Orchamps.

Troisième priorité de ce budget : les politiques sociales et la culture dont la réaffirmation du soutien au CCAS, Madame la Vice-Présidente, avec une progression de la subvention de la Ville parce qu'il faut le dire, les indicateurs sociaux restent préoccupants et les politiques sociales sont plus que jamais une nécessité. Je crois qu'on l'a déjà souligné lorsque l'on a discuté de l'Analyse des Besoins Sociaux. Donc dans le domaine de la solidarité, le CCAS reste très mobilisé sur l'urgence sociale, le SIAO, la rénovation de la Boutique Jeanne Antide et les aides financières. Au titre de l'autonomie, la priorité est l'accompagnement du vieillissement et du grand âge, et enfin, concernant le handicap, une réflexion est menée en 2011 sur l'évolution du CHAT, Jean-Jacques DEMONET suit ce dossier de très près avec Marie-Noëlle et moi-même pour rester conforme aux demandes de l'Etat en matière de statut de l'établissement mais nous aurons l'occasion d'en reparler. Et on va continuer, même si nous sommes déjà pas mal avancés, notre politique de mise en accessibilité de tous nos lieux. Un certain nombre de choses reste à faire également dans le domaine de la santé. Je ne reviens pas sur La Rodia dont on vient de parler. En revanche on peut dire un mot sur l'ouverture prochaine de la Fabrique Culturelle qui, à terme, vous le savez, devra investir le site réaménagé de la Rhodia actuelle mais pour l'instant elle reste là pour quelques années. Je vous rappelle aussi que 2011 est l'année où l'ERBA, l'Ecole Régionale des Beaux-Arts se transforme en Etablissement Public de Coopération Culturelle, EPCC. Nous engageons également en 2011 des opérations lourdes financièrement et étalées dans le temps comme la rénovation du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, on va commencer par traiter la question des réserves en 2011 pour ensuite pouvoir continuer à avancer sur le Musée. Nous avons des projets en cours comme la Maison Victor Hugo par exemple qui financièrement sont moins importants, ce qui ne veut pas dire d'ailleurs qu'ils ne sont pas importants pour la Ville, bien au contraire.

Quatrième priorité du budget 2011 : l'énergie, l'environnement et la qualité de la vie. En 2011 nous proposons un nouvel Agenda 21. J'ai trouvé qu'il y avait beaucoup de monde l'autre soir au Forum du Développement Durable, environ 300 personnes pour la déclinaison du Plan Climat Energie Territorial. On va poursuivre donc en 2011 l'opération emprunt économie d'énergie, renouveler l'opération des 2 000 lanternes, porter l'effort à 1,8 M€ en élargissant le dispositif aux travaux d'isolation et au photovoltaïque, tout en espérant que les récentes déclarations du gouvernement concernant ce domaine, donc le rachat de l'électricité, ne remettront pas en cause ces projets.

Concernant le domaine de l'eau on va passer rapidement car on le sait, qualité de l'eau, qualité du patrimoine environnemental et écologique de la Ville, beaucoup de choses se font, entre autres, en lien avec l'Agglomération concernant la protection aux alentours de la ville et des collines, avec aussi tout ce qui est mis en place pour notre environnement avec le programme Natura 2000. Service municipal et qualité de vie c'est quand même vraiment pour nous, je le répète, essentiel. Les tranches annuelles sont renouvelées et je rappelle que depuis que nous sommes là en 2001 nous les avons considérablement augmentées. Malgré les difficultés, on reste engagé aussi fortement dans le domaine de l'éducation et de la petite enfance et priorité sera donnée cette année aux conditions d'accueil des enfants dans les restaurants scolaires. Le service et Françoise FELLMANN travaillent là-dessus. On va aussi continuer à s'investir dans les quartiers. On va se mobiliser en 2011 pour le CUCS mais nous sommes très inquiets des baisses de crédits annoncées qui risquent de mettre en cause toute une série d'actions. Dans le

domaine sportif on met en place un programme de renouvellement des équipements avec dans un premier temps le complexe de rugby des Orchamps et les travaux programmés sur la Patinoire La Fayette et sur le stade du Rosemont. Et enfin, concernant la qualité du service public, pour améliorer l'accueil en 2011, on va mettre en place le portail électronique de la Ville et on va accentuer, et j'insiste là-dessus mais nous aurons l'occasion d'en reparler, le rapprochement des services entre la Ville et le Grand Besançon dans un souci fort de mutualisation. Pour l'instant nous sommes en phase de réflexion.

Pour ce qui est des grandes priorités du BP 2011, voilà ce que l'on pouvait dire pour être assez rapide. Depuis janvier, c'est vrai que le contexte financier et des finances publiques n'a pas considérablement évolué. Vous avez dans le rapport le détail de la loi de finances dans sa version définitive. Nous sommes toujours dans un contexte très contraint avec le désengagement de l'Etat et des baisses de dotations. J'ai mis d'ailleurs dans vos dossiers la liste des désengagements de l'Etat avec des notes chiffrées très précises. Vous verrez que les sommes que nous perdons sont énormes et ces chiffres-là ne peuvent pas être contestés. Comment faire ? Le Maire est-il un magicien ? Non. Comment fait-il pour continuer à investir, pas trop baisser le fonctionnement, pas trop augmenter la masse salariale, pas trop augmenter la pression fiscale, même si on l'augmente vous l'avez vu concernant la taxe sur le foncier bâti ? Il n'y a pas de magie là-dedans, simplement nous avons aussi des politiques de recherche de recettes. On optimise toutes nos demandes de subventions, on essaie d'être très attentif par rapport à cela. On ne va pas ajouter aux désengagements subis par les associations, on en parlait tout à l'heure, et nous allons respecter nos propres engagements vis-à-vis d'elles mais je le dis très clairement, nous ne pourrions pas remplacer les pertes financières importantes liées aux désengagements de l'Etat. Donc c'est quand même inquiétant. On essaie de faire le maximum, on augmente un certain nombre de subventions. Je vais vous donner un seul exemple : pour l'AAVI, Association d'Aide aux Victimes d'Infractions dont le président est un magistrat bien connu à Besançon, qui joue un rôle éminent en matière de sécurité, qui tenait des permanences au niveau du commissariat de police, à cause de la baisse des subventions, les difficultés surviennent et là c'est la Ville qui va suppléer l'Etat. Donc vous comprenez pourquoi aussi ce type de discours que l'on entend sur la sécurité quelquefois peut un peu m'irriter. J'aurais pu dire aux membres de l'AAVI d'aller voir les Conseillers Municipaux ici dans cette salle qui peuvent régler d'un coup de baguette magique ces problèmes. Je leur donnerai vos coordonnées car si éventuellement vous pouvez régler ça, c'est bien. Plaisanterie mise à part, on essaie, autant que faire se peut de suppléer un certain nombre de désengagements mais on ne pourra pas le faire pour tout le monde. Et c'est vrai que ces désengagements la Région et le Département les subissent aussi et inévitablement il y a des reports. Quand la Région a moins d'argent, elle en redonne moins aux collectivités, quand le Département a plus de difficultés à équilibrer ses comptes avec entre autres le RSA ou l'APA, il en donne moins. La subvention au CCAS connaîtra une augmentation égale à l'inflation, donc 1,5 % ma chère Marie-Noëlle, les dépenses de personnel de la ville augmenteront de 1,7 %, c'est moins que notre objectif de départ qui était de 2,5 %. On va continuer à réduire nos crédits d'exploitation puisque nous faisons - 3,6 au BP 2011. On nous attaque souvent là-dessus, or ça fait des années et des années que nous réduisons nos crédits d'exploitation mais je pense qu'on est bientôt au bout de ce qu'on peut faire, on ne pourra pas aller beaucoup plus loin sans risquer de baisser la qualité des services rendus.

Je voudrais maintenant remercier l'ensemble des services pour le budget qu'ils ont préparé mais aussi pour la façon avec laquelle ils ont abordé la préparation budgétaire. Cette année on a donné des cadrages budgétaires très précis et les services ont fait un immense travail car ils les ont, quasiment dans la totalité des cas, respectés. Je vais donner un exemple concernant les dépenses de personnel, on a augmenté de 1,7 % au lieu des 2,5 % prévus, je peux vous dire que cela a posé des difficultés et que là il y a eu une prise en compte des services très importante. On va donc réduire le fonctionnement, on va se serrer la ceinture mais on ne va fermer aucun service, ni crèche, ni maison de quartier, ni équipement sportif. On va simplement continuer à revisiter nos façons de faire. Le budget 2011 est construit pour que la hausse fiscale soit la plus faible possible mais elle est cependant inévitable. Nous avons dit dans nos engagements municipaux que nous ferions en sorte que les dernières années du mandat la pression fiscale n'augmente pas, pas parce que ce sont les dernières années du mandat, mais parce qu'il faut donner un coup d'accélérateur en début de chaque mandat, sauf bien sûr s'il n'y a pas de bouleversements majeurs qui nous imposeraient autre chose. Nous tiendrons notre engagement comme nous l'avions déjà tenu la dernière fois. Je redis que cela n'a pas été facile, vous avez les grandes lignes,

ensuite vous pourrez rentrer dans le détail mais ce serait beaucoup trop long. Je passe maintenant la parole à Nicolas BODIN.

M. Nicolas BODIN : Vous avez à l'écran la ventilation des dépenses du budget général, c'est une comparaison entre 2010 et 2011. Comme vous pouvez le constater, les graphiques sont quasiment identiques, donc il n'y a pas de changement majeur entre 2010 et 2011, pas de transfert de compétences et donc une certaine stabilité, ce qui est d'ailleurs logique. Les seules données susceptibles de varier sont liées à l'avancement des programmes d'investissement puisque les dépenses représentées sont à la fois investissement et fonctionnement. Le poste développement urbain - cadre de vie - action économique reste le premier poste de dépenses de la ville devant le poste animation - culture - sports et jeunesse, mais en incluant l'ensemble du secteur du CCAS, c'est le secteur santé - intervention sociale qui serait passé en seconde position. Donc ce qui caractérise ce budget c'est de nouveau la part qu'il consacre à l'effort d'investissement dans le cadre budgétaire strict que nous avons arrêté. C'est un choix politique en faveur de l'avenir du développement de l'Agglomération et bien évidemment de l'emploi. Donc vous avez à l'écran l'évolution comparée des crédits d'investissement votés au BP ; l'effort est sensible, la Ville investit dans de grands projets, livre une série d'opérations et de grands équipements, construit des projets d'urbanisme. Pour ce qui concerne le seul budget principal, le niveau des dépenses d'équipement affiché est de 45,9 M€. En fait, à périmètre constant, nous sommes assez proches du niveau du BP 2010 avec 42,5 M€ contre 42,3 M€. Cette année deux opérations faussent les comparaisons, d'une part l'acquisition des locaux de l'ex-direction régionale de Jeunesse et Sports rue Sancey et l'opération équilibrée en recettes et en dépenses du 6 rue de la Madeleine.

Si on regarde maintenant l'équilibre général du budget, nous nous sommes fixé comme objectif prioritaire de limiter au maximum l'évolution de nos dépenses de fonctionnement. C'est pourquoi le BP 2011 est construit avec une évolution de seulement + 1,7 % des dépenses de personnel et une baisse de - 0,6 % des crédits d'exploitation des services après retraitement à niveau de service inchangé. Concernant les recettes, vous noterez dans le rapport de présentation une progression des recettes de cessions qui passent de 0,6 M€ à 2,9 M€ au BP 2011 mais ce montant inclut l'opération exceptionnelle du 6 rue de la Madeleine. On note aussi une moindre provision des recettes de subventions d'équipement et une évolution ralentie des autres postes, hors fiscalité directe. Donc malgré les efforts de gestion que nous réalisons en 2011, ce ralentissement des recettes est source de fragilisation de nos équilibres financiers. Je rappelle d'ailleurs que cette situation n'est pas propre à la Ville. Si vous reprenez les données statistiques présentées lors du débat des orientations budgétaires, vous constaterez que toutes les collectivités locales sont confrontées à la même situation. C'est la conséquence notamment du désengagement croissant de l'Etat. Ce point mérite d'ailleurs une explication particulière car une lecture inattentive du BP pourrait laisser penser que c'est le contraire. Donc c'est dû à un réajustement que nous avons voté en Décision Modificative dans le courant de l'année 2010, nous avons été peut-être un peu trop prudents en construisant le BP 2010. Les notifications reçues en début d'année nous ont amenés à revoir la prévision à la hausse non pas parce que l'Etat se serait montré plus généreux mais simplement parce que la Ville, au regard des différents ratios, a été moins pénalisée que d'autres et a vu ses recettes de DSU et de la Dotation Nationale de Péréquation relevés. Donc la comparaison pertinente est ainsi à faire en montant réalisé donc en CA, ce qui explique les - 317 000 € évoqués dans le rapport.

Trois courbes à l'écran, il faut les apprécier en tendance. La courbe noire est la comparaison entre les réalisés de 2008 à 2010 et notre prévision de BP. La courbe bleue est ce qu'aurait dû être l'évolution de ces recettes si l'Etat avait garanti a minima l'inflation dans l'évolution de ces concours, donc la différence est ce qu'on pourrait considérer grosso modo comme notre perte de pouvoir d'achat, et la courbe rouge est ce qu'aurait dû être cette évolution si en plus avaient été neutralisés les 1,7 M€ de perte annuelle que nous avons calculée depuis 2004.

Comment financer le supplément d'investissement que nous avons décidé ? Sur un échantillon de communes de 100 000 à 300 000 habitants, ce qui représente 31 communes, la Ville fait mieux que la moyenne en terme de taux d'épargne et d'endettement que ce soit seul ou si on raisonne sur l'ensemble Ville + Agglomération. Nous avons retenu comme objectif de faire évoluer l'épargne brute de l'ordre de l'inflation prévisionnelle. Le recours à l'emprunt, lui, n'est majoré que de 1 M€ alors que les dépenses d'équipement progressent de 3,5 M€. L'encours de dette au budget principal est de 104,2 M€ au 1^{er}

janvier, la Ville restant bien positionnée en terme d'endettement. On peut noter que le taux d'intérêt moyen s'est amélioré, passant de 2,73 à 2,69 % pour une durée résiduelle moyenne de 10 %. A l'écran vous avez également la répartition de l'encours en type de taux mais aussi en terme de risque. Vous constaterez ainsi que 91,5 % de notre encours est classé en 1A, donc sans risque particulier. Le budget a été construit pour que le recours à la fiscalité soit le plus faible possible. Nous sommes aussi sur la logique d'une coordination de plus en plus forte de nos politiques fiscales avec l'Agglomération, c'est une conséquence indirecte de la réforme de la TP avec le transfert de l'ex-TH départementale à l'Agglomération. Donc où se situe Besançon en terme d'imposition ? Si l'on se réfère toujours à la strate des villes de 100 000 à 300 000 habitants, on constate qu'en terme de taxe d'habitation, Besançon est classée au-dessus de la moyenne ; qu'en terme de taxe foncière Besançon est classée en dessous de la moyenne puisque nous sommes 18^{ème} sur 30 et que si l'on raisonne sur le périmètre consolidé Ville + Agglomération, donc pour les 4 taxes, c'est-à-dire taxe d'habitation, taxe foncière, taxe sur le foncier non bâti et l'ex-taxe professionnelle, Besançon est très nettement en dessous de la moyenne puisque nous sommes classés 27^{ème} sur 30. Pourquoi ? Tout simplement parce que le niveau de la taxe professionnelle était très inférieur à la moyenne à Besançon et parce que l'intercommunalité s'était refusée jusqu'à présent à mettre en place une fiscalité mixte. Autre argument : depuis trois ans Besançon augmente moins fortement ses impôts que les villes de 100 000 à 300 000 habitants puisque vous voyez que l'évolution de la TH est de + 1 % entre 2008 et 2010 à Besançon alors que sur la moyenne des 30 villes, cette augmentation était de 3,8 %, pour la taxe sur le foncier bâti + 3 % sur Besançon entre 2008 et 2010 alors que la moyenne nationale était de + 4,2 %. Enfin, parler d'impôt n'aurait pas de sens si l'on ne parle pas du service rendu, un exemple, celui de la restauration scolaire. Le coût complet d'un repas servi en 2009 est de 8,56 € or les prix pratiqués sont nettement en-deçà. Ainsi 21 % des enfants payent le repas simplement 1,50 €. Donc nos choix fiscaux pour 2011 sont des choix contraints. Le BP est donc construit avec une hausse de 0 % de la TH et de 2 % sur le foncier bâti, c'est un choix extrêmement réfléchi. En faisant ce choix nous faisons porter la hausse fiscale pas seulement sur les ménages mais aussi pour une partie résiduelle sur les entreprises, c'est une question d'équité. Autre argument, en décidant de ne pas augmenter la TH, nous écartons de la hausse fiscale les personnes les plus fragiles notamment les personnes dégrévées ou exonérées, donc c'est une question de justice fiscale. Je rappelle que le foncier bâti est plutôt moins cher à Besançon qu'ailleurs. Enfin, et c'est un argument important, du fait de la réforme de la taxe professionnelle, les contribuables du Grand Besançon connaîtront une évolution mécanique de leur imposition. En effet, la décision de l'Agglomération d'instaurer un système d'abattement communautaire sur les bases de l'ex-TH départementale n'est pas complètement neutralisée par la loi de finances. Pour ne pas pénaliser les contribuables qui sont les victimes indirectes d'un texte mal conçu, la Ville a décidé de ne pas augmenter la TH pour l'année 2011. Et rappelons pour conclure que le prix des services municipaux est maintenu à un niveau faible. Si on prend le prix de l'eau, nous n'avons pas encore les données définitives 2011 mais nous devrions être la ville la moins chère de notre strate, c'est-à-dire moins chère qu'une ville comme Clermont-Ferrand. Un élément de comparaison : si l'on prend une consommation moyenne de 120 m² qui est la consommation moyenne d'une famille avec 2 enfants, le Bisontin payait en 2010 : 290 € pour l'eau et l'assainissement alors que c'était 414 € à Dijon et 410 € pour la Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard. Voilà en quelques mots la présentation de ce budget.

M. Philippe GONON : En préparant cette intervention, j'ai cherché à savoir ce que souhaitaient en ce début d'année 2011 les 4 millions et quelque de chômeurs qui peuplent la France, toutes ces femmes seules isolées qui élèvent des enfants, tous ces gens qui ont des difficultés à boucler leur fin de mois et j'ai repris tout bêtement, en fait, ce sondage qui était sorti fin décembre et qui précise que 84 % des Français ont comme préoccupation première l'emploi et en deuxième préoccupation, à 82 % le maintien ou l'augmentation de leur pouvoir d'achat. C'est la priorité absolue et totale des Français, loin devant toutes les autres et c'est notre priorité absolue également. Alors en lisant votre budget, je me suis attaché au travers de la partie investissement et au travers de la partie fonctionnement à savoir si vous colliez à cette réalité 2011 qu'expriment les Français.

En terme d'investissement tout d'abord, les choix essentiels qui transparaissent de vos documents c'est en premier les transports, en second la culture. Ce sont des choix que je trouve dispendieux et ce sont des projets qui sont, je pense, mal maîtrisés. Le tramway va coûter une fortune, 20 M€ de subventions, 36 M€ de travaux divers aux contribuables bisontins. Je pense que pour la ville ce tramway

d'agglomération va coûter très cher. Vous parliez de la liaison avec le TGV. Alors certes vous n'êtes pas le maître d'ouvrage de ce dossier mais je considère que ce dossier est mené d'une façon calamiteuse. Aucune liaison routière digne de ce nom ne sera prête pour l'arrivée du TGV. Je ne parle pas de la zone d'activité dont on nous dit que le premier coup de pioche sera donné plus d'un an après l'arrivée du TGV. Je ne parle pas non plus de ces stations ferroviaires qui n'existeront pas le jour où le TGV sera en service. On sait depuis 10 ans que le TGV va arriver en décembre 2011 quasiment et je ne vous dis pas l'image calamiteuse que la gestion de ce dossier donne dans le monde économique et financier, dans le monde des décideurs économiques. En revanche, j'ai bien noté que nous aurions une belle horloge qui fonctionne déjà paraît-il et qui a coûté une fortune en installation.

Second point, la culture. C'est véritablement l'enfant chéri, l'enfant gâté de la Ville. La culture voit une inflation galopante de projets, avec maintenant la Fabrique, le Musée des Beaux-Arts, le CRR, le FRAC, La Rodia, sans que l'on sache par ailleurs véritablement combien vont coûter en investissement et en fonctionnement la plupart de ces équipements. Il est vrai que quand on aime on ne compte pas et ici à Besançon on va « claquer ». En revanche, je n'ai pas noté de plan ambitieux -c'est un mot que vous avez utilisé en début de votre intervention- consacré au développement économique de la Ville qui en a bien besoin. Je n'ai pas noté un mot sur la sauvegarde du commerce du centre-ville. Je n'ai pas lu un chapitre sur les jeunes qui peinent à trouver un emploi au sortir de leurs études. Et en matière sociale, qui -dit-on- est le domaine d'excellence de votre majorité, je m'attendais à des étincelles, surtout après la sortie de crise et surtout à un moment où vous avez baissé la garde. En 2008 et 2009 la subvention que vous donniez au CCAS avait baissé. Je m'attendais donc à ce qu'elle augmente et effectivement elle augmente d'1,5 %, c'est à peu près l'inflation, pas tout à fait mais quand on lit la ligne -je m'excuse mais je vais utiliser un petit peu de détail comptable- 75.73.62 - subvention CCAS, on note effectivement qu'elle passe de 9 340 000 € à 9 478 000 €. Mais quand on tourne la page et qu'on va à la ligne 70.841, j'ai constaté avec surprise qu'au titre des recettes de fonctionnement de la Ville, les refacturations de personnel de la Ville à différents services dont le CCAS augmentent de 600 %. Elles sont passées de 500 000 € à 3 M€ quasiment. Donc je mets dans une poche quelque 1,5 M€ de subventions et de l'autre côté j'augmente mes refacturations de 600 %. Moi j'appelle ça un tour de passe-passe budgétaire.

M. LE MAIRE : Cette augmentation-là n'a rien à voir avec le CCAS, c'est simplement la prise en compte des personnels de la RAP de La Rodia et de la Citadelle qui étaient auparavant payés par ailleurs. Ce ne sont pas les mêmes choses, je veux simplement vous éviter de persévérer dans l'erreur.

M. Philippe GONON : Alors peut-être faudra-t-il modifier l'intitulé des lignes budgétaires puisqu'il est noté noir sur blanc que ce sont des refacturations de personnel au CCAS, au CE, aux budgets annexes. Elle est intitulée comme ça donc moi je me fie au document que l'on me donne...

M. LE MAIRE : Oui c'est juste, dans les budgets annexes entre autres de la Citadelle ou de la RAP.

M. Philippe GONON : ...et du comité d'entreprise et du CCAS. Donc il faudra peut-être modifier ces choses-là.

M. LE MAIRE : Non car c'est juste. Si vous l'aviez demandé, on vous aurait expliqué puisqu'auparavant il y avait des budgets qui sont réintégrés en recettes et en dépenses. J'ai d'ailleurs dit dans mon exposé qu'on ne pouvait pas comparer les choses parce qu'il y avait ces deux éléments-là forts. Voilà l'explication, je vous en prie, continuez.

M. Philippe GONON : Alors vous me direz, Monsieur le Maire, beaucoup de critiques, pas de propositions, comme d'habitude. Aussi j'ai fait comme vous, j'utilise la même technique que vous, je mets par écrit un certain nombre de propositions que je vais vous remettre avec beaucoup de plaisir...

M. LE MAIRE : Vous me les enverrez, on ne va pas faire une grande déclamation...

M. Philippe GONON : Non, je ne les lirai même pas, j'en ai 55 exemplaires ici, elles sont destinées à votre lecture et vous verrez que nous sommes aussi capables de faire un certain nombre de propositions...

M. LE MAIRE : Eh bien je m'en réjouis.

M. Philippe GONON : ... qui pour certaines vont vous intéresser. Il y a des sujets qui me tiennent à cœur, vous le savez, il y en a qui sont nouveaux par rapport à ce qu'on a dit l'année dernière, donc j'espère que vous les lirez attentivement et bien entendu j'espère peut-être qu'un jour vous en glisserez un, peut-être, dans une de ces lignes budgétaires.

Cette fois-ci en terme de fonctionnement, on retrouve vos priorités. J'ai lu avec attention ce que vous appelez la ventilation par fonction. La première fonction, une fonction fourre-tout qui s'appelle «aménagement, services urbains, environnement» qui est de 25 M€ porte forcément une grande partie des travaux qui ont trait à ce fameux tramway. Deuxième fonction, la culture, 20,2 millions et quelque d'euros. Troisième fonction, jeunesse et sports, 14,4 M€. Quatrième fonction : social et santé : 11,5 M€. Cinquième fonction : l'éducation, j'en ai enlevé la restauration, 10,5 M€. Les premières fonctions sont toutes à plus de 10 M€ par ligne. Par contre, quand on arrive aux deux dernières, elles s'appellent «action économique» : 2,9 M€ et la dernière, la toute dernière, c'est la fonction «logement», 1,7 M€. C'est marqué noir sur blanc sur les documents qui émanent de vos services, je ne les ai pas inventés, ce sont vos propres termes.

M. LE MAIRE : Je vais répondre à M. GONON parce qu'il sait parfaitement que c'est faux mais il se permet de le dire pour que ce soit repris dans la presse, c'est une technique bien connue. M. GONON sait très bien que la compétence de l'économie appartient à l'Agglomération. Il le sait très bien mais ça ne l'empêche pas de le dire, ce qui lui permet d'affirmer qu'on ne s'occupe que de culture, pas d'économie, c'est ça qui est intéressant pour lui. C'est ce qu'il y aura demain dans les comptes rendus du Conseil Municipal.

M. Philippe GONON : Je n'ai pas dit que vous ne vous en occupiez pas, je dis simplement que votre ordre de priorités n'est pas le même que le mien.

M. LE MAIRE : Mais ce ne sont pas des compétences de la Ville Monsieur GONON !

M. Philippe GONON : Mes priorités sont l'emploi -c'est aussi et vous le savez, vous me l'avez reproché l'année dernière en me disant que je vous «piquais» vos slogans- le logement et le pouvoir d'achat.

M. LE MAIRE : D'accord.

M. Philippe GONON : ... les vôtres, manifestement dans les chiffres ne sont pas ni la priorité à l'emploi, ni la priorité au logement. Dont acte.

M. LE MAIRE : Je veux dire publiquement que ce que vous dites n'est pas juste. C'est trop grave de dire que ma priorité ce n'est pas l'emploi. Je vais chaque semaine visiter des entreprises, j'y suis encore allé cette semaine et nous aurons bientôt de très belles implantations à vous annoncer à Besançon. Concernant les personnes âgées et le RSA par exemple, il n'y a rien au budget car cela relève de la compétence du Conseil Général. L'économie c'est la compétence de l'Agglomération. Ne nous demandez donc pas d'avoir des actions dans le domaine de l'économie ou même de l'emploi des jeunes avec le PLIE, c'est l'Agglomération. Monsieur GONON vous êtes un garçon intelligent et vous le savez très bien...

M. Philippe GONON : Je préfère que vous me disiez que je suis démagogique et incompetent comme vous l'avez fait à l'Agglomération l'autre jour...

M. LE MAIRE : Moi mon père c'est Mendès France. J'aime les gens qui disent les choses justes, pas ceux qui mentent, qui travestissent la réalité et c'est ce que vous faites en permanence, vous travestissez la réalité. Vous n'êtes qu'un manipulateur.

M. Philippe GONON : Nous sommes deux manipulateurs ce soir.

M. LE MAIRE : Parce que je vais vous dire, Monsieur GONON, depuis les réunions de commission vous twittez en permanence et vous divulguez des choses fausses en permanence par Twitter -et j'ai les preuves- ce qui se dit dans les commissions.

M. Philippe GONON : Je me suis attaché à analyser le simple total final de votre budget de fonctionnement, ce que vous appelez les dépenses réelles de fonctionnement de la Ville, après avoir enlevé les dépenses d'ordre, ce qui me semble être un terme juste pour avoir une idée précise de ce que coûte le fonctionnement réel de la Ville. Et j'ai noté que sur l'année 2011 par rapport à l'année 2010, il y avait une augmentation de 6 millions, c'est-à-dire de 4 %, 4,2 % très exactement, en terme de dépenses réelles de fonctionnement. J'ai procédé à un second traitement, c'est-à-dire que j'ai enlevé la ligne budget du personnel et là, Monsieur le Maire, vous avez effectivement tenu cette ligne avec 1,7 %. Donc je voulais vous rendre grâce sur la façon dont vous avez tenu cette ligne du personnel qui est une ligne effectivement très importante avec 1,7 % d'augmentation, ce qui est effectivement difficile à faire.

M. LE MAIRE : Ça m'inquiète quand vous me complimentez.

M. Philippe GONON : Mais une fois que vous avez retraité cette donnée et qu'il vous reste ces autres dépenses, on n'est pas sur une augmentation de 2 %, on est sur une augmentation de 7,7 % et là je dis que c'est excessif parce que nous avons une inflation prévisionnelle de 2 %, une croissance prévisionnelle de 2 %, un SMIC qui a augmenté de 1,6 %, des prestations de CAF qui ont été augmentées de 1,5 %. Nous, nous sommes à 7,7 %, ça me semble déraisonnable cette année. Mais surtout j'ai cherché à savoir qui allait profiter de ces augmentations. Je n'ai trouvé que deux lignes, en très forte augmentation, une ligne qui s'appelle «subventions de fonctionnement à des organismes industriels et commerciaux», + 3,8 M€ et une ligne qui s'appelle «subventions de fonctionnement associations et autres structures», 1,5 M€, ce qui nous fait quand même 5,4 M€. On retrouve donc effectivement ces fameux 7,7 % d'augmentation. J'aurais voulu simplement savoir ce qui se cachait derrière ces deux lignes de subvention que je viens de citer.

Par ailleurs, vous avez dit : «nous avons été raisonnables sur la façon de financer ces dépenses». Mais comment avez-vous fait ? Vous avez utilisé essentiellement deux méthodes. La première méthode c'est la pression fiscale, sur la taxe foncière essentiellement, et l'ensemble de la pression fiscale, c'est-à-dire tous les impôts locaux, ramèneront cette année près de 3 millions supplémentaires dans les caisses de la ville. C'est quand même une augmentation de 3 % en période difficile, quand la plupart des salaires augmentent de 1,5 ou de 2 %, ça me semble être encore un petit peu trop excessif. Et deuxième mode de financement, vous avez augmenté les refacturations, ce que vous appelez les produits et les services facturés par la ville et là l'augmentation est aussi forte parce qu'elle progresse d'une année sur l'autre de 24 %. Je me rappelle du débat que nous avons eu il y a très peu de temps sur l'augmentation des tarifs des parkings qui était de 20 %, j'ai dit : «Monsieur le Maire, 20 % d'un coup c'est quand même difficile». Je ne savais pas que c'était l'ensemble des produits et des services de la ville qui allaient augmenter de 24 % ! Ça fait quand même 2,5 millions de plus que l'on prend dans la poche des Bisontins. Voilà donc les questions que je voulais vous poser.

En conclusion, je terminerai simplement sur ce mot-là ; vous dites : «c'est un budget ambitieux». Moi je pense que c'est un budget ambitieux effectivement par l'effort financier et fiscal que vous demandez aux Bisontins. Je pense que c'est un budget inflationniste en temps de crise et c'est pour cette raison que nous nous abstenons sur ce budget.

M. LE MAIRE : Je ne vais pas vous répondre dans le détail car ce que vous cherchez c'est la polémique. Vous savez très bien Monsieur GONON que l'Agglomération a la compétence économique mais à chaque fois vous me ressortez ça. Quand vous parlez de 7,7 %, je vous l'ai déjà dit tout à l'heure, vous qui vous êtes un expert des chiffres, en tout cas qui voulez vous faire passer pour un expert des chiffres, vous parlez de choses qui ne sont pas à périmètre constant. L'augmentation est donc facialement de 7,7 % mais il y a des dépenses et des recettes qui étaient imputées sur d'autres chapitres auparavant mais ça j'ose espérer que vous qui vous dites chef d'entreprise vous avez compris cela. En tout cas je l'espère pour votre entreprise donc je pense que là, cher Monsieur GONON, vous n'êtes pas vraiment de bonne foi. Je ne vous ferai pas de compliment parce que ça va vous inquiéter mais vous avez toujours la même technique. Vous parlez des jeunes, vous savez très bien que des actions importantes

sont menées au niveau du PLIE et que c'est l'Agglomération qui est compétente sur cette question. Quant au commerce, vous connaissez très bien les actions mises en place à Besançon, entre autres avec la création de zones commerciales, mais tout cela vous ne voulez pas l'entendre. Toutes les explications sont dans ce document mais vous mélangez tout. M. RUYSSSEN est à votre disposition pour vous donner tous les renseignements souhaités, faute de quoi on va rentrer dans des polémiques inutiles. J'ai déjà dans mon exposé liminaire apporté quasiment les réponses à toutes vos questions mais vous ne les avez pas entendues puisque vous avez, comme d'habitude, fait vos propositions, vous avez pressé sur le bouton en premier, comme d'habitude, pour pouvoir ouvrir les débats, tout cela fait partie d'une stratégie politique très organisée et je peux vous féliciter pour cela.

Mme Marie-Noëlle SCHOELLER : Merci Monsieur GONON de vous préoccuper du CCAS, je suis sensible à votre intérêt que je crois sincère par ailleurs. Je voudrais simplement dire que si nous avons officiellement 1,5 % d'augmentation, dans la réalité nous aurons plus. Pourquoi ? Parce que d'énormes efforts ont été réalisés et que Mme JEANNIN, qui est conseillère d'opposition dans le Conseil d'Administration peut le dire, nous avons fait beaucoup d'efforts sur la réduction des charges d'exploitation. Et je voudrais souligner les efforts importants qui ont été consentis par les diverses directions de façon à mutualiser. Alors pour que cela ne soit pas que des mots, je vais vous donner un exemple concret avec la Maison des Seniors, qui a un an. Nous avons regroupé, mutualisé et optimisé nos moyens et nous faisons, au bout du compte, une économie de 50 000 € alors que nous offrons davantage de services. Je voulais simplement vous dire que nous n'avons pas l'intention de faire moins d'action sociale mais nous avons l'intention de la cibler efficacement.

M. Pascal BONNET : Je voudrais avoir quelques mots de souvenir et d'hommage à Robert SCHWINT pour avoir été dans l'opposition celui qui a effectué ses premiers pas face à lui dans un contexte parfois d'opposition politique forte sur certains dossiers, évoquer trois points qui nous ont réuni gauche et droite et qui l'ont réuni aussi avec Michel JACQUEMIN et Raymond TOURRAIN, qui sont le tunnel sous la Citadelle, la construction de l'Agglomération et la défense de la LGV, des enjeux majeurs stratégiques. Je pense qu'il y aura à nouveau des enjeux qui nous réuniront comme c'est déjà le cas actuellement. Voilà ce que je voulais dire avant parce qu'il me semblait important...

M. LE MAIRE : Je vous en remercie et vous pouvez même ajouter les Mercureaux aussi.

M. Pascal BONNET : Les Mercureaux, politiquement c'était plus partagé car il y avait un débat grand contournement - petit contournement.

Vous parlez de stratégie, donc on pense qu'on va contribuer à développer Besançon, c'est notre souhait mais quand on voit ce qu'il se passe, les deux grands axes : TGV - Tramway, je vais y revenir, dans un souci d'équilibre Ville et d'équilibre de l'Agglomération. Justement il me semble qu'il n'y a pas d'équilibre de l'Agglomération et de la ville dans ce choix-là pour ce qui est de l'impact du tramway. S'agissant de la LGV, Philippe GONON a déjà dit beaucoup de choses, je le rejoins et on l'a dit à plusieurs reprises, on s'y est pris tard. Apparemment cela n'avance pas beaucoup, il semble que cela avance beaucoup plus dans le Nord Franche-Comté, c'est toujours inquiétant pour le statut de capitale régionale, je l'avais dit lors du débat d'orientations. Le Club TGV Rhin-Rhône est une initiative plus de la SNCF que des collectivités, même si les collectivités y sont impliquées. Ce qui me perturbe beaucoup, je l'ai déjà dit à plusieurs reprises et ça ne bouge pas, c'est qu'on se trouve dans cette situation d'un pôle Viotte géré à la Ville et d'un pôle Auxon géré à l'Agglomération. Bien sûr une coordination existe, il y a un comité de pilotage mais je ne comprends pas pourquoi il y a deux niveaux de décision ou alors c'est une volonté de maîtriser en ville ce qui se passe à la Viotte et de donner priorité à un choix par rapport à un autre. Donc on peut être très inquiet quand même sur la situation actuelle avec aussi Les Portes de Vesoul qui est un projet entre parenthèses. Cela pose aussi la question du tramway parce que vous dites partout : «le tramway ne va rien coûter aux Bisontins». Mais en même temps vous nous dites dans le budget que la ville va être construite autour du tramway. Donc on sait déjà qu'il y a en matière d'investissement 36,5 millions sur 5 ans consacrés à la subvention à la CAGB et aux travaux. On voit à travers le rapport du BP que dans beaucoup de domaines de compétences de la ville des choix sont liés au tramway. Alors vous nous direz qu'on aurait dû faire certains travaux mais vous avez une politique de l'eau, une politique de l'assainissement avec des modifications de réseaux, on ne l'aurait pas fait. Donc ce sont des coûts

induits, ensuite au-delà il existe une volonté de reconstruire la ville autour du tramway. Quand vous dites qu'il y a un souci d'équilibre, vous mettez l'accent uniquement sur le tramway alors que vous êtes normalement dans un raisonnement TCSP beaucoup plus large impliquant aussi la dimension ferroviaire Nord-Sud dont on a vu qu'elle était en retard au niveau du Nord et qu'on n'utilise pas assez au niveau du Sud. J'avais suggéré la nécessité de réfléchir à une halte ferroviaire Rivotte et aussi au problème des zones économiques et universitaires Témis - Bouloie - Châteaufarine - Université Pôle Santé qui sont traitées à travers le tramway qui va arriver en bout de course alors qu'il y a les questions des haltes qui se posent aussi là avec «Portes de Vesoul», on ne sait pas quand elle va arriver et une halte Pôle Santé. Donc continuer à construire la ville sur l'axe du tramway qui n'est pas l'axe d'aujourd'hui, qui lui, est plus vaste et couvre aussi une agglomération qui se déplace vers le Nord, ce n'est pas d'actualité, je suis désolé. Voilà ce que je voulais dire déjà globalement.

Ensuite vous avez évidemment votre couplet habituel sur l'Etat. Vous avez dit que vous n'étiez pas un magicien mais il y a pas mal d'illusionnisme avec la capacité de cacher certaines carences derrière les incompétences supposées ou les choix politiques discutés de l'Etat. Et ce que je trouve assez amusant, c'est que quand l'Etat se désengage parce qu'il a des contraintes budgétaires, parce qu'il y a une situation qui, elle, nécessite de faire des économies et de redonner une compétitivité au pays, c'est quasiment pour vous l'affreux Etat qui fait le choix volontaire d'asphyxier les collectivités, par contre quand c'est la Région et le Département, ce sont vos pauvres amis qui ne peuvent pas vous donner. Je trouve cela assez surprenant.

M. LE MAIRE : C'est la vérité !

M. Pascal BONNET : Alors vous souffrez peut-être des décisions de l'Etat mais je pense que certains pays, la Grèce par exemple, souffrent beaucoup plus des exigences du FMI, là je pense que vous serez d'accord. Donc je crois qu'il faudrait moins adapter les discours en fonction de vos intérêts. Sur l'Etat, vous parlez de vigilance sur le 5^{ème} risque. Alors là on va droit au discours «on va appeler les assurances, etc.». Le Président de la République l'a dit, et les débats sont en cours actuellement, on va utiliser tous les moyens pour permettre de garantir le financement de la dépendance. S'il y a une vigilance, elle est justement celle du gouvernement actuellement parce qu'elle n'existait pas avant. On a rappelé que l'APA qui a été une bonne décision sur le fond n'avait pas été financée par le gouvernement JOSPIN. Il y a aujourd'hui une politique volontariste et vous ne trouvez qu'à dire : «on va être vigilant parce que peut-être que ça ne va pas bien se faire». Heureusement, ça se fait. Ensuite je trouve absolument scandaleux, dans un document officiel comme celui-là, qu'on parle à un moment donné de bricolages et d'arrangements entre amis, en matière d'évolution des financements et des questions fiscales de l'Etat. Je ne comprends pas qu'on puisse écrire des choses pareilles, c'est quasiment de la diffamation par rapport à l'Etat à qui on prête des pensées noires et c'est scandaleux.

Ensuite je reviendrai rapidement sur des inquiétudes sur l'état de nos finances et sur les choix fiscaux. Pour ce qui est de l'état de nos finances, vous écrivez vous-même que notre taux d'épargne, même s'il reste supérieur à la moyenne des villes concernées, diminue régulièrement, donc je ne sais pas vers quoi on va et d'autre part on a pu constater qu'il y avait une augmentation des frais financiers. Je ne suis pas un spécialiste de la dette. Vous nous avez dit à quel point vous étiez tranquille quant à vos emprunts. Vous nous dites aujourd'hui qu'il y a des choix financiers qui sont quand même une des charges majeures de ce budget.

Pour ce qui est des choix fiscaux, vous avez des bases qui permettent déjà d'avoir un accroissement des ressources et comme d'habitude vous augmentez quand même les taux. Alors vous ne touchez pas à la taxe d'habitation mais c'est vrai qu'à un moment donné ce n'était plus possible ; elle est tellement élevée que cela deviendrait du masochisme de votre part de toucher à ce point à vos électeurs, mais vous touchez quand même à la taxe foncière, ce qui permet de toucher en effet les électeurs et les entreprises alors qu'on aurait peut-être pu faire encore plus d'efforts en matière de maîtrise du fonctionnement. Dans la mesure où vous dites vous-même que vous avez pu sur le fonctionnement des services économiser un point de taux d'imposition, il fallait peut-être aller plus loin. Et pour terminer sur les questions fiscales, vous dites que la réforme de la taxe professionnelle nous oblige à

mieux mutualiser avec l'Agglomération les questions fiscales. Mais il faut toujours un élément extérieur pour que vous mutualisiez, vous auriez pu le faire avant.

M. LE MAIRE : On a commencé depuis 2001.

M. Pascal BONNET : Mais en ce qui concerne la fiscalité, c'est aujourd'hui que vous l'annoncez.

M. LE MAIRE : Bien sûr parce que la taxe d'habitation ne va être perçue par les agglomérations que depuis cette année. C'est sûr qu'on pouvait difficilement le faire avant !

M. Pascal BONNET : Je suis d'accord.

M. LE MAIRE : Si vous êtes d'accord, pourquoi dites-vous ça alors ?

M. Pascal BONNET : Vous pouviez mutualiser en matière de fiscalité beaucoup plus tôt et en matière de dépenses la mutualisation doit encore faire des progrès. On parle par exemple beaucoup des dépenses de communication, il faudrait un jour qu'on envisage un magazine d'agglomération impliquant à l'intérieur BVV. Vous ne seriez peut-être pas deux fois dans les boîtes aux lettres mais on ferait des économies.

On a eu un large débat sur la culture, on ne va pas y revenir. Pour terminer, je pense qu'il serait intéressant, dans le sens où des enjeux majeurs vont émerger avec le site Saint-Jacques et comme je l'ai déjà dit qu'on ait également un débat d'orientations d'urbanisme comme il y en avait eu un lors du mandat précédent. Puisque dans le budget 2011 il est question entre autres des Vaîtes, je voudrais savoir ce qui est prévu sur ce quartier. Enfin, je m'interroge concernant le fonctionnement de notre ville : en 2011 vous allez donc réutiliser le bâtiment rue Sancey acheté à la Direction Régionale Jeunesse et Sports pour y installer des services, je voudrais savoir lesquels.

M. Jean ROSSELOT : Monsieur le Maire, mes Chers Collègues, très rapidement je rentre dans le vif du sujet. Chaque année et cette année en particulier, on a droit au couplet sur les désengagements. Vous avez été long, long sur le sujet, c'est d'intérêt national mais justement je voudrais faire quelques observations parce que je pense qu'à force d'analyser de manière irresponsable et démagogique la situation de la France dont on est une des collectivités qui la compose, on va aller à des drames. Moi je trouve que vous devriez faire apprécier par tous nos collègues les difficultés de la ville au regard de la situation de la cohérence globale de nos finances publiques. On connaît les racines du mal, il nous faudrait en France 40 000 entreprises de plus. Il nous faudrait 10 Peugeot par exemple, premier contribuable de France. Mais ça on sait très bien qu'une culture anti-chef d'entreprise, qui date depuis la guerre, aussi bien que la folie des 35 heures, ne nous ont pas permis d'avoir une compétitivité qui fasse que nos dépenses soient gagées sur nos productions économiques. Alors vous voyez, vous appelez à la rescousse tout à l'heure Mendès France. Effectivement Pierre Mendès France a innové, dans le paysage politique de l'après-guerre par le regard lucide qu'il posait sur la nouvelle situation internationale et en risquant fort d'attiser énormément de rancœur de ceux qui avaient la nostalgie des situations coloniales. Je pense que Pierre Mendès France aujourd'hui n'écrirait pas ce que vous écrivez. Il l'écrirait autrement. Il prendrait la mesure de ce qu'est la compétitivité française, de son affaiblissement par rapport à l'augmentation croissante de la concurrence étrangère de ces pays émergents, on ne peut pas les empêcher, évidemment, mais qui nous causent de grands problèmes et auxquels il faut répondre par une stratégie adaptée. Vous voyez, mon Mendès France à moi, qui fut l'inspirateur pendant longtemps du Président MITTERRAND, ce serait aujourd'hui plutôt Jacques ATTALI. Il n'est pas au pouvoir mais je suis devenu «attaliste». Et puisque l'année dernière vous nous avez servi à pleines pages du Philippe SEGUIN, je vais mettre en contraste ce que vous nous écrivez dans votre rapport mais cela ne va pas être long, ce qu'a dit le mois dernier ATTALI dans ses blogs de l'Express. Simplement ceci : «Rappelons les données. Si la France ne trouve pas, avant la fin de l'année 2013, 75 milliards d'euros en dépenses supprimées ou recettes supplémentaires, la dette continuera d'augmenter jusqu'à 120 % -donc vous voyez, deux fois-. Alors le pays ne serait plus souverain, sa dette ne sera plus finançable et les économies imposées par les prêteurs seront drastiques» cf. la Grèce. «Or, ajoute-t-il, au mieux, -il fait masse globale et il a raison, c'est ça qui intéresse l'analyse économique internationale- dans les budgets 2011 de l'Etat, des collectivités territoriales et de la Sécurité Sociale, sur ces 75 milliards d'euros à trouver d'ici la fin de

l'année 2013 on en a déniché 12. Reste donc à en récupérer au moins 63 en deux ans, soit au moins 32 en 2012 et 32 en 2013». Evidemment il ne pourrait y avoir qu'une politique d'austérité à mettre en place quel que soit le résultat des urnes en 2012. Vous devriez être plus objectif, plus «mendésiste», c'est-à-dire lucide, courageux et explicatif plutôt que de nous servir ce refrain habituel : c'est la faute aux désengagements et au manque de moyens de l'Etat. Pour le reste, Pascal BONNET et Philippe GONON ont bien donné dans les chiffres et les ratios. Je voudrais faire encore une ou deux observations complémentaires. Puisque nous sommes dans le domaine des finances, je pense que le tramway va hypothéquer toutes nos marges de manœuvre au moins pour 30 ans. Ma crainte c'est que dans 15 ans nous soyons à la peine pour rembourser parce que le versement-transport sur lequel on compte pour rembourser les emprunts risque -j'espère bien me tromper- de baisser à cause d'un affaiblissement face à la concurrence étrangère de la compétitivité de nos entreprises. Dans 15 ans, nous serons en plein développement de la voiture électrique. Renault lance quatre modèles cette année avec Zoé en tête et le directeur général de Renault dit, alors que tout le monde pense le contraire, que dans 10 ans l'achat d'une voiture électrique sera moins cher que celui d'une autre. Dans un bassin de vie comme le nôtre, étalé, étendu, presque mité, à la limite, Pascal BONNET l'a dit, le tramway ce n'est qu'incomplet. Je crains que nous ne soyons pris en tenaille financière et en tenaille en terme d'insuffisance et de large insuffisance du service rendu. Je vous ai entendu dire à l'école Pierre et Marie Curie que vous ne vouliez pas mourir étouffé dans 30 ans dans des gaz d'échappement. Mais si la voiture électrique se développe comme on le pense d'ici 20 ans par exemple, quel moyen plus optimal pouvez-vous escompter que ce moyen-là dans un bassin de population aussi étalé que le nôtre ? Moi ça me fait peur. Je pense que vous auriez pu quand même aussi relever les côtés positifs. Je pense aux Verts qui pourraient dire un mot, se satisfaire de la réforme complète de la fiscalité...

M. LE MAIRE : Ils savent ce qu'ils ont à dire !

M. Jean ROSSELOT : ...de l'urbanisme. Alors que depuis 30 ans notre système fiscal a plutôt tendance à pénaliser la densification, la réforme complète de la fiscalité de l'urbanisme va cette fois-ci privilégier la densification. C'est une loi courageuse qui a été votée récemment, de même que pour approvisionner les caisses des collectivités territoriales, quelle plus grande justice quand même, vous pourriez vous qui vous appropriez la justice sociale, je vous l'ai déjà dit, trouver d'autres matières imposables du côté de la grande distribution, là où les grandes fortunes se sont faites depuis 30 ans ou bien du point de vue de la novation, matière imposable que peuvent être les entreprises de réseaux. Voilà des idées neuves en fiscalité, destinées justement à compenser les pertes de la taxe professionnelle pour les collectivités territoriales dont vous pourriez vous féliciter. Soyez plus «mendésiste».

Je vais m'arrêter là en regrettant le manque de stratégie d'accueil de la LGV. Ça fait trois ou quatre ans que j'envoyais des lettres partout à ce sujet. Cela a été bien dit par Pascal BONNET et Philippe GONON. Et je terminerai en sensation de manque. J'aurais voulu avoir des explications parce que vous nous l'avez servi à tous les budgets comme un flambeau, un emblème, sur la cuisine centrale qui n'est toujours pas en service et qui nous coûte si cher. Vous avez fait une erreur, il faut assumer mais ne vous vantez pas, ne vous gaussez pas de ce que vous avez fait qui vous paraît des réussites. Vous avez fait une erreur avec la ville de Saint-Etienne je crois sur le pari technique, je voudrais que vous assumiez et que vous nous disiez comment vont finir les 10 M€ qu'on a déjà investis dans cette cuisine centrale.

M. Edouard SASSARD : Je serai très bref parce que les interventions ont déjà été complétées, d'autant plus que je ferais une intervention identique à celle de l'année dernière et lors du débat des orientations budgétaires de 2011, il y a un mois donc je vais être relativement bref. Pour moi le budget c'est la conclusion évidemment la plus importante, notamment en ce qui concerne la fiscalité. On a une hausse des taux d'imposition qui est confirmée, alors que l'année dernière elle n'était pas affirmée si clairement, on disait : «on va voir». Nous sommes à la 3^{ème} année à peu près à 13 % de la taxe foncière sur 3 ans, et à 7 % en taxe d'habitation ; si vous rajoutez les taux plus les bases imposables, c'est juste. On verra comment vous ferez l'année prochaine. Ce qui m'inquiète un tout petit peu c'est que lors des orientations budgétaires, vous avez dit que l'année prochaine il n'y aurait pas d'augmentation et que dans le cadre du budget cette fois-ci, cela devrait se traduire dans les années à venir par une moindre progression de la pression fiscale communale. On va voir comment vous allez pouvoir tenir vos engagements malgré plusieurs points. Déjà je pense que vous n'avez pas le choix en terme

d'augmentation. Par rapport à la situation de la ville : les bases n'augmentent pas suffisamment, on n'a pas suffisamment de richesses créées, on sait que le tissu économique souffre de l'emploi, on a fait + 26 % entre 2009 et 2010 en terme de demandeurs d'emploi, ce ne sont pas des bons chiffres et on sait très bien qu'il y a aussi des foyers riches qui vivent dans la périphérie qui ont quelquefois leur foyer fiscal au niveau des entreprises mais ne les ont pas forcément au niveau de l'habitation. Ça c'est embêtant et on est assez marqué par ce phénomène-là de gens qui ont de l'argent mais qui sont en dehors de Besançon. En même temps on constate que les besoins sociaux augmentent parce qu'on a une période extrêmement difficile à vivre malheureusement et des projets d'investissement qui, je pense, n'ont pas tenu compte, comme l'ont dit les différents interlocuteurs précédents, de la situation qui nous est un peu tombée dessus. Il faut reconnaître que même si, pendant les débats en 2008 on parlait déjà de cette crise économique, vous étiez parti déjà assez loin sur le projet du tramway. Il y a eu cette crise, c'est clair, mais ce n'est absolument pas anodin pour les investissements futurs. Je rappelle quand même que le tramway représente 1/3 du PPI 2011-2015, j'espère que ce tramway aura un effet miracle. Deux points m'inquiètent sur ce projet ; je pense que vous avez vu les résultats transport collectif en site propre, l'Etat va donc cofinancer 78 nouveaux projets, cette information est tirée de Localtis Info «Le bus a la cote». On se rend compte que sur ces 78 projets, 45 concernent des bus et 29 seulement des tramways. Or toutes les collectivités disent qu'elles sont dans une situation difficile. Certaines avaient déjà des lignes de tramway en effet mais même si elles peuvent considérer que c'est un succès, elles font attention sur le deuxième investissement et s'orientent vers le bus, quelquefois du BHNS, nous avons proposé du bus en site propre puisque c'est une situation différente. Je veux souligner un deuxième point inquiétant, c'est le nombre d'emplois qui seront créés ; en commission au Grand Besançon, on a parlé de la création d'une cellule qui emploiera des personnes qui sont au chômage, des gens du PLIE, de la Mission Locale, etc. Cette cellule va coûter 37 000 € par an, ceux qui participaient à la commission pourront me contredire si c'est faux. Le nombre de personnes qui pourraient être embauchées serait de 350 dans les temps forts du chantier, en dehors bien évidemment des entreprises du BTP qui font travailler du monde et il nous a été dit clairement que ce n'était pas du tout la poule aux œufs d'or.

M. LE MAIRE : C'est vrai.

M. Edouard SASSARD : Oui, mais entre ce qu'on a pu dire dans le passé en terme d'emploi, d'investissement...

M. LE MAIRE : J'ai toujours dit entre 200 et 400 emplois, je n'ai jamais dit autre chose.

M. Edouard SASSARD : ...c'est extrêmement décevant, ça a déçu pas mal de personnes, je peux vous le signaler. Vous allez essayer de tenir votre engagement de campagne de 2008, sur le taux d'imposition, en même temps vos investissements sont forts, eh bien malheureusement vous avez pieds et mains liés, j'y reviendrai.

Je ré-insiste sur la situation du commerce à Besançon, qui n'est pas la seule ville à connaître des difficultés, il y en a beaucoup d'autres. On sait que les grandes surfaces se développent aussi. Il n'empêche qu'on est dans une situation extrêmement compliquée sur le secteur Battant entre autres, et vous le savez très bien et ça se voit, c'est impressionnant le nombre de boutiques qui sont fermées. Moi j'appelle vraiment -je crois que Jérôme CART l'a fait dans Expression Active, le magazine économique de la Franche-Comté réalisé par la CCI du Doubs- à des états généraux du commerce. Je pense que là c'est vraiment indispensable. On a absolument besoin de réfléchir sur cette question que j'ai déjà soulevée. En même temps je sais bien que CEGECE, l'aménageur, fera ce qu'il pourra faire, etc. mais l'îlot Pasteur va voir le jour en même temps que la ZAC des Marnières et le tramway qui peut amener en centre-ville, mais peut aussi faire sortir du centre-ville, et c'est inquiétant. Quand on sait l'intérêt financier que représente la périphérie pour les grandes enseignes, je m'inquiète sur qui va pouvoir venir en centre-ville. Il y a un autre exemple, c'est le Piazza, on voit bien que «ça galère». Je sais que les conditions ne seront pas les mêmes en terme d'aménagement et que c'est beaucoup plus difficile pour le Piazza, reste quand même que la situation va être compliquée. Quand vous dites que l'économie est de la compétence de la CAGB, c'est faux. La CAGB a la compétence, c'est vrai, pour certaines actions mais il y a aussi complètement la ville, à 300 %. Deuxième exemple, le tourisme. Je reviens sur cette question d'accès à la Citadelle qui a été posée maintes et maintes fois. Il y a 15 ans vous disiez -je vous avais sorti les documents- : «on ne pourra

pas développer plus d'accès à la Citadelle tant qu'il n'y aura pas un accès plus facile». Le tourisme c'est de l'économie et vous le disiez.

M. LE MAIRE : Et je continue de le dire.

M. Edouard SASSARD : Ce que je voulais dire c'est que l'on ne peut pas dissocier l'Agglomération de la Ville en terme d'action économique, elles sont complémentaires mais c'est en grande partie la Ville. Je vais terminer sur la ligne LGV. Il y a eu un article sur la ville de Lyon qui a créé un organisme un petit peu particulier regroupant les collectivités MEDEF - CCI et qui considère avoir implanté en 3 ans à peu près 500 emplois dans l'agglomération lyonnaise. Leur mise en valeur sur les années futures, à la limite ce n'est pas le train, c'est l'avion. La ville de Lyon mise aujourd'hui sur l'aéroport Saint-Exupéry, c'est-à-dire qu'aujourd'hui on va avoir à deux heures de route, même pas par l'autoroute, un développement économique fort y compris dans le médical parce que MEDTEC aura quand même des répercussions et ils communiqueront sur la partie avion. Sur la ligne Sud je sais que les débats sont compliqués. Un article du responsable d'Europe Ecologie Les Verts, Vice-Président, Alain FOUSSERET au Conseil Régional disait qu'ils voteraient contre la branche Est, ce qui explique aussi qu'ils voteraient contre la branche Sud.

M. LE MAIRE : C'est la position du Vice-Président Vert du Conseil Régional, vous me le reprochez à moi, je n'y peux rien moi, il a le droit de se tromper !

M. Edouard SASSARD : Vous nous expliquez que vous êtes pour le développement économique de Besançon et vous savez très bien et vous l'avez toujours dit, à juste titre, que la branche Sud est indispensable.

M. LE MAIRE : Et alors ?

M. Edouard SASSARD : Mais qu'on trouve les moyens.

M. LE MAIRE : Je connais la position de la Présidente de la Région, qui, à ma connaissance dirige le Conseil Régional. Elle est conforme à la mienne.

M. Edouard SASSARD : Eh bien dites-le.

M. LE MAIRE : Le Vice-Président des Transports -qui est d'ailleurs quelqu'un de très bien- a tout à fait le droit de s'exprimer. J'ai tout à fait le droit d'avoir un avis différent du sien.

M. Edouard SASSARD : Je n'en doute pas mais je pense que sur ce point capital de la partie Sud vous avez un rôle à jouer en tant que Président de l'Agglomération.

M. LE MAIRE : Mais honnêtement vous croyez que je ne le fais pas.

M. Edouard SASSARD : Après, quand vous évoquiez tout à l'heure l'organisation des groupes, comment vous faites vous ? Combien y a-t-il de groupes ? Vous êtes gentil mais vous avez quand même aujourd'hui le groupe PC à la Mairie qui a voté contre le tramway, les Verts qui votent contre le TGV et le tramway. Expliquez-nous comme vous vous organisez. Pour terminer, je voudrais simplement dire qu'en terme de proposition, c'est très compliqué car vous êtes parti sur votre tramway et que vous avez une augmentation d'imposition. Vous n'avez pas le choix et vous êtes pieds et mains liés avec le tramway donc j'attends de voir comment vous allez pouvoir tenir fiscalement les années suivantes, comment vous allez pouvoir développer le reste, parce que tout ne se fera pas que par le tramway.

Mme Martine JEANNIN : Il y aura deux interventions parce que Catherine, qui est absente, me fait lire son intervention. En ce qui me concerne, c'est qu'il y a en France des gens riches et des gens pauvres.

M. LE MAIRE : De plus en plus de pauvres d'ailleurs.

Mme Martine JEANNIN : J'ai entendu sur les ondes et je ne dois pas être la seule, 1 300 milliards dans les assurances vie, ce qui représente une moyenne de 77 000 € sur des comptes, donc il faut faire la division pour savoir combien de Français sont concernés. Donc on ne va pas trop s'en faire non plus, le jour où vraiment il n'y a plus d'argent, on ira chercher là.

M. LE MAIRE : Vous devenez révolutionnaire Martine ! Vous n'êtes plus la Gauche Moderne, vous êtes la Gauche révolutionnaire. Vous avez raison là-dessus.

Mme Martine JEANNIN : On ira le chercher là où il est. On n'ira pas le chercher chez des gens qui n'en ont pas, c'est clair. Pour revenir un peu au rapport, Madame SCHOELLER je n'étais pas présente aux orientations budgétaires du CCAS parce qu'en même temps il y avait la Commission n° 1 - Finances de la Ville.

M. LE MAIRE : Mais vous suivez régulièrement les deux, vous êtes très présente.

Mme Martine JEANNIN : En revanche, quand on parle des orientations budgétaires, vous avez les manettes, ce sont vos choix, vous faites comme vous voulez, il n'y a rien à dire mais les chiffres sont les chiffres. On constate que les dépenses entre 2010 et 2011 augmenteront de 14 M€, les montants n'étaient pas indiqués dans vos documents mais ils y étaient dans ceux que M. BODIN nous a fait visualiser tout à l'heure, 14 M€ de dépenses en plus donc.

M. LE MAIRE : Non il y a des recettes, il y a des refacturations, ce ne sont pas 14 millions en plus.

Mme Martine JEANNIN : M. GONON a fait son calcul avec 3 millions de pression fiscale, c'est une recette de 3 millions de plus sur la taxe foncière, donc il nous manque 11 millions à retrouver quelque part en recettes.

M. LE MAIRE : Mais Madame JEANNIN, quand vous facturez par exemple 5 millions en plus en recettes et en dépenses, il y a une refacturation. Cela ne signifie pas qu'on les dépense mais c'est parce qu'on n'est pas à périmètre constant, cela fait trois ou quatre fois qu'on vous l'explique.

Mme Martine JEANNIN : Ecoutez, franchement, je fais l'addition.

M. LE MAIRE : Ce que je dis aussi est vrai. Quand vous additionnez, on vous l'a expliqué tout à l'heure et vous l'avez dans le dossier, on a eu par exemple 3,4 millions exceptionnels de recettes. Ce sont des opérations qui sont par exemple équilibrées en dépenses et en recettes.

Mme Martine JEANNIN : Oui, on entend bien Monsieur le Maire.

M. LE MAIRE : Je vous réponds. Quand par exemple la SEM était indépendante, elle encaissait des recettes et elle réalisait des dépenses. Désormais c'est un établissement public, on ne dépense pas plus mais ça augmente les chiffres.

Mme Martine JEANNIN : Bien sûr mais il y a quand même une différence de 14 millions de dépenses, vous êtes obligés pour équilibrer de trouver 14 millions de recettes.

M. LE MAIRE : Je viens de vous expliquer le contraire.

Mme Martine JEANNIN : On sait que vous n'augmenterez pas la taxe d'habitation, il faut bien trouver des recettes quelque part, on est bien d'accord. Je voulais diriger le débat sur autre chose. On sait que les communes ne font pas ce qu'elles veulent, elles dépendent tantôt des lois de programmation des finances publiques, tantôt des réformes, ça tout le monde l'a bien compris. Alors sur la loi de programmation des finances publiques, le rapport est très instructif. On apprend que, selon l'article 7 l'Etat gèle les concours financiers aux collectivités pendant 4 ans. On apprend, que selon l'article 108, l'Etat laisse les communes définir les trois taux d'abattement -vous êtes libre de les choisir- de la taxe d'habitation et qu'une expérimentation est menée sur cinq villes de France sur la révision des bases.

M. LE MAIRE : Tout ça nous le savons.

Mme Martine JEANNIN : On savait tout ça mais j'ai trouvé que c'était très bien de nous l'indiquer. Mais c'est en lisant la phrase que j'ai compris qu'en ce qui concerne la réforme des retraites, c'est la grande nébuleuse. Alors que dit cette phrase ? Je vous la lis : «entre la période 2006 et 2010, les départs en retraite ont été inférieurs à nos prévisions et le nombre d'agents municipaux de plus de 60 ans a augmenté de 250 % dans la collectivité. Il y avait 22 agents de plus de 60 ans en 2006, ils sont 78 de plus de 60 ans en 2010.

M. LE MAIRE : Mais on sait pourquoi Madame JEANNIN ! Il faut travailler plus, plus longtemps.

Mme Martine JEANNIN : C'est pour cela qu'il y a du souci à se faire. Si vos prévisions sont inadaptées puisqu'on a vu qu'elles étaient inférieures, il y a tout lieu de penser que nous allons battre des records de longévité dans les emplois de notre collectivité. Pour anticiper le phénomène de vieillissement au travail et pour montrer l'exemple aux autres collectivités, ne pourrions-nous pas ici à Besançon, qui se veut solidaire, décider de l'emploi à mi-temps, du travail partiel ou du travail à domicile pour les sexagénaires. Notre collectivité qui se dit solidaire doit tout faire en direction de l'emploi des jeunes, que chacun fasse un effort, ce sera un bon exemple à suivre pour les autres collectivités.

M. LE MAIRE : Ma Chère Martine JEANNIN, ce que vous dites est totalement juste mais cela résulte de la réforme des retraites. Et vous ne pouvez quand même pas faire ce type de remarque alors que vous faites partie d'un mouvement dont les dirigeants nationaux ont voté cette réforme.

Mme Martine JEANNIN : Mais pourquoi ne ferait-on pas un exemple ici à Besançon ?

M. LE MAIRE : Mais bien sûr et comment va-t-on payer ?

Mme Martine JEANNIN : On cite l'exemple de l'eau qui coûte moins cher, pourquoi est-ce qu'on ne mettrait pas en place autre chose ? Mais tout le monde s'accroche à son emploi, ça c'est sûr, comme des bernard-l'ermite après les rochers.

M. LE MAIRE : Vous ne pouvez pas au niveau national voter, faire voter par vos amis un allongement de la durée des cotisations -ce qui est une vraie bêtise d'ailleurs- parce qu'on dit qu'il y a déjà trop de chômeurs...

Mme Martine JEANNIN : On ne les met pas à la porte, on les met en travail partiel.

M. LE MAIRE : ...et on va travailler encore deux ans de plus, ça va certainement contribuer à réduire le chômage et on aboutit Madame JEANNIN, à ce que vous dites qui est juste. On ne peut pas demander aux collectivités qui subissent des désengagements permanents et je vous donnerai les chiffres tout à l'heure, de financer. Il y a un problème de cohérence entre le niveau national et ce que vous dites ici. Pour le reste de votre intervention, j'étais d'accord avec vous.

Mme Martine JEANNIN : Je lis l'intervention de Mme GELIN.

M. LE MAIRE : La règle est d'intervenir quand on est présent au Conseil Municipal. Je veux bien, à titre exceptionnel, vous donner deux minutes pour donner son avis. Maintenant si on prend le parti d'écrire 5, 6, 7, 10 pages et de faire lire le papier au conseil, ce n'est pas acceptable. Résumez son intervention.

Mme Martine JEANNIN : Ah non, je ne vais pas résumer. Merci pour les handicapés parce qu'elle parlait des handicapés.

M. LE MAIRE : Madame JEANNIN, ou vous faites une synthèse et je vous donne la parole ou vous n'intervenez pas.

Mme Martine JEANNIN : Je cite : «Il me semble important, au moment de voter ce budget, de vous signifier quelques-unes de mes préoccupations pour cette année 2011 : maîtriser les dépenses en énergie, veiller à maîtriser l'endettement de la ville et suivre avec attention les taux d'intérêt de remboursement des prêts. Dans l'Express de cette semaine l'Association des Paralysés de France signale un retard important concernant l'accessibilité à Besançon. Cela ne concerne pas seulement la voirie mais également l'adaptation des transports en commun pour les personnes à mobilité réduite qui ne possèdent pas la carte d'invalidité de l'AMDPH et donc sont utilisateurs des transports en commun traditionnels».

M. Michel OMOURI : En pleine reprise économique, la subvention pour le CCAS en 2011 sera de presque 9,5 M€ alors qu'en 2009 la crise économique a fait exploser les besoins sociaux du CCAS. Augmentation des aides financières + 20 %, augmentation des bénéficiaires de l'aide alimentaire + 30 %. Et la subvention du CCAS en 2009 était de seulement 8,9 M€. Alors je voudrais comprendre pourquoi, quand ça va bien vous accordez 9,5 M€ et qu'en pleine crise économique vous allouez seulement 8,9 M€ au CCAS.

M. LE MAIRE : Marie-Noëlle vous répondra. Je voudrais simplement faire un premier jet de réponses. Concernant déjà le tramway, je sais que pendant 3 ans -je m'en suis fait une raison- vous allez toujours répéter les mêmes choses. Pour le tramway, les choses sont claires, transparentes, tout a été expliqué et j'ai encore en tête le document que nous avons présenté dans toutes les réunions où plus de 2 000 personnes sont venues concernant le financement. Le financement du tramway pour la ville est le suivant : 20 M€ de subventions accordées à l'Agglomération, 20 M€ de travaux, je donne quelques exemples : pour l'entrée du CHU ce sont 4 millions ou 4,5 millions, le boulevard Diderot qu'on devait faire ce sont 7 millions, la reprise du pont Battant qui était envisagée financée pour moitié par la ville à hauteur de 4 millions au lieu de 8. Ce sont des travaux que nous aurions dû faire de toute façon. Les réseaux sont pris en charge effectivement par les délégataires, c'est la loi qui l'impose ce n'est pas nous qui l'avons inventée et cela ne se traduira pas par une augmentation des coûts. J'ai le sentiment que les travaux liés aux réseaux d'eau et d'assainissement, parce qu'ils sont en régie et qu'ils sont bien gérés n'augmenteront pas les coûts. Donc je sais que vous continuerez à dire ce qu'a dit M. SASSARD et ce qu'a dit M. GONON mais une nouvelle fois je le redis très fermement, les coûts représentent 20 M€ de subventions et 20 autres millions de travaux que nous allons faire, l'embellissement par exemple du quai, on va refaire 14 km de pistes cyclables, la voirie, on va réaménager des espaces publics dans le bas de Battant, le quai Veil Picard, la place Flore, tout cela pour l'embellissement de la Ville. Ça c'est clair. Ensuite je répète peut-être une dernière fois que le versement-transport qui a augmenté de 1,35 à 1,8, ne peut servir qu'à financer le tramway. Il ne peut servir qu'au transport en commun en site propre. S'il advenait que nous ne faisons pas de transport en commun en site propre, on ne pourrait pas l'utiliser. Donc il est faux de dire que nous allons anticiper sur les capacités d'investissement.

Concernant les désengagements de l'Etat, j'ai ici une note que je vous remettrai, je propose qu'on la remette à la presse aussi. Ici vous avez ligne par ligne tous les désengagements de l'Etat. Donc je répète simplement pour que chacun l'entende ici, en 2010 c'est 2 729 000 € que nous avons perdu, et depuis 2004, c'est 10 137 000 €. Ce sont les chiffres, ils sont à votre disposition, on ne reviendra plus là-dessus, les désengagements de l'Etat sont certains et c'est vrai que les autres collectivités ont des difficultés, c'était pour répondre à M. BONNET et à M. ROSSELOT.

Maintenant identifions les racines du mal, Monsieur ROSSELOT. Je crois qu'effectivement on a un endettement national catastrophique mais ce sont surtout des mauvais choix budgétaires qui ont été faits. Je redonne souvent cet exemple : pensez-vous que les 2,5 milliards de réduction du taux de la TVA sur les restaurants ont eu pour conséquence la baisse des prix dans les restaurants ? Les employés dans les restaurants sont-ils plus payés ? C'est l'exemple d'un mauvais choix, on a répondu à des demandes de lobby. Cela ne vous choque-t-il pas quand même, et Mme JEANNIN qui ce soir était prête à brandir le drapeau rouge et monter sur la table en chantant l'Internationale -peut-être pas- est-ce que vous trouvez quand même normal qu'une société comme TOTAL annonce 12 milliards d'euros de bénéfices ? Est-ce que vous trouvez normal que malgré toutes les rodomontades, toutes les annonces volontaires qu'on a vues ces derniers temps, on revoie effectivement maintenant le secteur bancaire redistribuer des bonus alors qu'il y a deux ans, deux ans et demi les banques venaient en catastrophe demander à l'Etat de les

aider. Aujourd'hui elles redistribuent des bonus, où en sont toutes ces promesses ? Je ne veux pas faire un grand débat politique, le peuple de ce pays a compris qu'en 2002 il s'est complètement fait avoir. Quand vous me reprochez d'utiliser les moyens de la Ville et l'Agglo pour être deux fois dans les boîtes aux lettres, que je vois qu'une chaîne privée peut mettre en place une émission de 2 h 30 avec le Président de la République, ça c'est un vrai exemple ! Quant aux véhicules électriques, je voudrais dire à M. ROSSELOT que d'abord le tramway est un véhicule électrique et qu'il y a une grande différence entre un tramway véhicule électrique et une voiture véhicule électrique quant à l'occupation de l'espace. Parce que dans une rame de tramway qui fait 32 m de long, vous pouvez mettre 200 personnes. Si vous voulez mettre 200 personnes dans des voitures individuelles, à une moyenne de 1 ou 2 par voiture, cela représente beaucoup de véhicules et ce n'est pas raisonnable. Il y aura certainement des voitures électriques, il y aura toujours besoin de voitures, tout le monde ne va pas prendre les transports en commun. Mais quand vous expliquez que dans une ville qui déjà aujourd'hui est un peu saturée, embolisée par la circulation, la voiture électrique va tout régler, ça ne va rien régler du tout car s'il y a de plus en plus de voitures on circulera de moins en moins. Il faut au contraire développer les transports en commun. Je vais vous dire une chose, concernant les transports en commun ; M. SASSARD s'est inquiété que seulement 29 villes aient des tramways, mais ce sont les 29 villes les plus grandes. Dans une petite ville comme Montbéliard par exemple, 25 000 habitants, on ne va pas faire un tramway, c'est évident. Ce que je peux vous dire par contre, c'est qu'Aix-en-Provence, Aubagne, Toulouse...

M. Jean ROSSELOT : L'Agglomération de Toulouse a donné la priorité aux bus.

M. LE MAIRE : Mais bien sûr ! Tout cela ne tient pas la route. Quand vous parlez d'endettement Monsieur ROSSELOT, nous avons un endettement de moins de 4 ans. Alors vous voulez tout simplement faire croire aux habitants de cette ville qu'elle est mal gérée. Nous avons un des taux d'endettement les plus bas de France. Je pense même qu'on n'est pas assez endetté, vous voyez, et qu'on devrait réfléchir parce que nous avons moins de 4 années de capacité de désendettement. Nous sommes une des villes les moins endettées de France, c'est important. Quand vous nous dites aussi que l'Agglomération, au niveau de l'économie, c'est la catastrophe, je vais vous donner les chiffres en avant-première que je vais communiquer à l'Agglomération prochainement : concernant les bases de la TP, vous savez, l'une des TP les plus basses de France, 16,13 % que vous avez toujours dénoncée, en 2009 les bases ont augmenté de 3,34 et en 2010 de 4,16. En 2011 effectivement elle va être remplacée par la Cotisation Financière des Entreprises, c'est 5,56 %, c'est-à-dire que notre industrie est tellement moribonde ici qu'on va faire 5,56 %, ce qui est très très très bien, d'augmentation de nos bases. Voilà pourquoi je dis qu'ici il y a du mensonge ou de la manipulation des chiffres parce que quand les bases de la CFE transmises, pas par Jean-Louis FOUSSERET ou par Serge DOMINICI à l'Agglomération, indiquent 5,56 %, c'est quand même le fait que l'Agglomération est dynamique. Quant au versement-transport dont vous parlez tant, en 2010 vous disiez les uns les autres qu'il était un peu le marqueur du dynamisme économique. En 2010 le versement-transport va augmenter de 7,5 % et c'est la meilleure des réponses que l'on peut donner à toutes celles et ceux qui disent qu'il ne se passe rien dans cette agglomération. Mais comme m'ont dit un certain nombre d'amis, entre autres le Maire de Clermont-Ferrand : «tu sais, le tramway, quand tu l'auras, tous ceux qui râlaient contre vont dire que c'est grâce à eux que ça s'est fait». Eh bien j'espère que vous aurez au moins cette pudeur de ne pas venir dire que c'est grâce à vous parce que le tramway ce sera un succès à Besançon et ce que je ne veux plus entendre dire c'est que ça coûte cher... il ne faut pas affoler la population, il faut dire la vérité.

Concernant les énergies je suis assez d'accord avec ce que disait Mme GELIN, c'est une priorité, j'en ai parlé. L'endettement dont elle parle est plus que maîtrisé, nous sommes à moins de 4 années, à l'Agglomération c'est 2,7 et on est en phase de montée en puissance. Quant à l'accessibilité, nous ne serions pas bons ? C'est la cerise sur le gâteau. Vous savez pourquoi on n'est pas bon notamment dans les transports en commun ? Parce que toutes les villes qui sont les premières de France ont des tramways et que le vrai moyen, effectivement, pour rendre les transports en commun accessibles aux handicapés c'est d'équiper les tramways avec des systèmes permettant aux personnes en fauteuil d'embarquer facilement. Mme GELIN a raison, nous devons travailler sur ce problème, c'est pour cela que je dis toujours et on ne le dit pas assez, que le tramway est un mode de transport qui va changer la vie des personnes à mobilité réduite, en fauteuil ou non, des personnes âgées ou des mamans avec les poussettes, etc.

M. Jean-Jacques DEMONET : Simplement il faut se rappeler que la loi de 2005 demande de faire du transport urbain accessible d'ici 2015 ou le transport de substitution qui est Evolis Ville. On est une des premières villes de France à avoir mis en place un service de substitution qui marche d'adresse à adresse. Et l'article de L'Express le souligne : les préfetures puisque je rappelle que ce sont les préfetures qui ont travaillé avec l'APF ne tiennent pas compte du transport spécialisé, voilà pourquoi on est plombé.

M. LE MAIRE : Je ne le savais pas.

M. Jean-Jacques DEMONET : Mais je le dis. On n'a pas dit non plus que si la ville de Belfort est montée au 4^{ème} rang, c'est parce que je leur ai indiqué comment il fallait faire. Le territoire est quand même plus petit que Besançon. Quant à ce qui est fait sur la voirie, Nicole WEINMAN pourrait en parler et dans le transport, Jean-Claude pourrait en parler aussi.

M. LE MAIRE : Merci de cette utile précision.

Mme Solange JOLY : Pour moi c'est un problème de formulation : par rapport à la phrase concernant le 5^{ème} risque, il est indiqué que «le 5^{ème} risque semble enfin lancé». Pour ma part je retirerais le «enfin» parce que le 5^{ème} risque tel qu'il est appelé ne sous-entend pas forcément de très bonnes choses pour l'avenir.

M. Jean-Marie GIRERD : Monsieur le Maire, je voudrais faire un petit rappel sur un certain nombre de choses mais très rapidement. Il existe un principe, c'est le principe de réalité. Ce principe de réalité consiste à voir la situation telle qu'elle est et non pas telle qu'on se l'imagine. Nous avons, depuis 2009 la crise la plus importante depuis 80 ans. Et je crois qu'on ne peut plus se mettre dans la position de considérer que d'un côté il y a des collectivités locales, territoriales, régionales, départementales et de l'autre il y a l'Etat et l'Europe par ailleurs. Je crois que si l'on veut trouver des solutions, il faut absolument qu'il y ait une cohérence dans l'ensemble des choses et il y aura une démarche je dirais, non pas de rigueur, puisque le terme est quelquefois galvaudé mais rigoureuse dans l'évolution des années à venir, quel que soit le gouvernement qui sera au pouvoir à partir de 2012. Donc le but c'est d'arriver à faire mieux avec moins, comme l'expliquait la Première Adjointe. Par ailleurs, sur les banques ou disons sur les prêts qui leur ont été accordés, je dois vous rappeler que PSA vient de rembourser une grande partie de l'emprunt qui lui a permis de sortir de la crise et en ayant versé 380 M€ d'intérêts. Donc ça n'a pas été un don.

M. LE MAIRE : PSA ce n'est pas une banque.

M. Jean-Marie GIRERD : Non mais il y a eu quand même de l'argent prêté à PSA et les banques ont aussi contribué à nous permettre de sortir de la crise. Il ne s'agissait pas de mourir guéri. Et un petit élément que je n'ai pas compris, concernant les plus de 60 ans, si leur part augmente aujourd'hui ce n'est pas dû à la réforme des retraites qui va s'appliquer progressivement entre aujourd'hui et 2017 ? Alors peut-être que je n'ai pas compris quelque chose dans la démonstration, est-ce que vous pourriez m'éclairer sur le sujet ?

M. Jean-Claude ROY : Pour compléter ce que Jean-Jacques a dit, il faut vous souvenir aussi qu'on a délibéré pour faire en sorte que sur le Grand Besançon, sur l'ensemble des 59 communes les personnes qui bénéficient du service Evolis Ville bénéficient du même prix que nous depuis 2010 alors que la loi ne nous y obligeait qu'en 2015. Nous avons anticipé cette mesure qui me paraît une bonne mesure. Alors j'ai envie, comme le Maire, d'être juste et que les choses dites soient justes. Il n'est pas juste, Jean ROSSELOT, de dire que Toulouse a choisi le système de bus à haut niveau de service. Ce n'est pas vrai parce que ce sont des lignes complémentaires qui viennent compléter le métro et le tramway. Donc il ne faut pas tout mélanger. Ce qui gêne l'opposition sur le tramway, c'est le fait que nous allons réussir une première en France d'un tramway autrement, d'un tramway optimisé à moins de 16 M€ du km. C'est ce qui vous gêne le plus et ce tramway intéresse d'autres villes en France, toutes les collectivités qui ont 200 000 habitants ou un peu en dessous. Vous avez cité avec raison la parution de l'information issue du Grenelle 2. Avez-vous remarqué que le Grand Avignon et Nîmes ont choisi le

système de tramway de Besançon, j'ai imprimé la page avant de venir au Conseil Municipal, avec des rames entre 18 et 24 m, à Besançon, comme par hasard, ce sont des rames de 23 m.

Monsieur BONNET, vous aviez compris je crois, en Commission 2, que nous sommes engagés, la Ville et l'Agglomération, dans une stratégie de transport public cohérente, équilibrée, complémentaire, et que ce système met du temps à se mettre en place et qu'il fait appel à de nombreux partenariats. La connexion train - bus urbain - tramway - cars du Département et Evolis Ecocité et tous ces systèmes-là, marche à pied, Vélo'Cité, nécessitent du temps parce que le partenariat oblige à la concertation, à une relation étroite pour arriver à décider de portages financiers qui sont toujours nécessaires en la matière. Et là nous allons réussir sur le système que vous avez décrit entre les deux gares l'exploit d'avoir réalisé ces travaux avec le maître d'ouvrage Réseau Ferré de France hors circulation, c'est le sens de notre délibération de novembre 2007. Peut-être que nous aurons 1 ou 2 mois de retard sur Ecole Valentin. Peut-être que sur Miserey-Salines la halte ne sera qu'en 2013 mais elle est au rythme de ce que vous souhaitez, de ce que nous pouvons faire au niveau financier, donc il ne faut pas décrier cette manière de procéder, et 2015 pour la halte des Portes de Vesoul correspond aux besoins de la création de la zone d'activités, on n'a pas besoin de halte auparavant. Je voudrais dire aussi à Monsieur GONON que j'aimerais bien qu'il retrouve la calculatrice qu'il avait pendant la campagne électorale en 2007 et en 2008 parce que celle qu'il a depuis, elle zappe de tous les côtés. Elle est effrayante votre calculatrice, elle vous fait dire des choses et leur contraire. En fait, le transport public va bien correspondre à ce que vous souhaitez au point 2, à savoir l'amélioration du pouvoir d'achat parce que le transport public va être un service offert à des populations qui en ont besoin : les enfants, les collégiens, les étudiants, les apprentis, les personnes handicapées dont Jean-Jacques DEMONET a parlé, les seniors et les personnes âgées. Donc, si j'avais un résumé à faire, le tramway dans ce concert harmonisé, orchestré, complémentaire, ce n'est pas un luxe, c'est un service à la population. Il faudrait que vous constatiez que vous avez beaucoup d'idées et depuis de nombreuses années elles ne sont pas construites dans un projet. Le projet, les projets structurants de la Ville et de l'Agglomération, c'est nous qui les portons.

M. Eric ALAUZET : De débat budgétaire en débat budgétaire se rejoue à peu près la même pièce. L'opposition assène les mêmes arguments. Après tout c'est assez normal puisque c'est votre fond idéologique, faire des économies à tout prix et réduire le fonctionnement. Bien sûr que tout le monde est d'accord sur cela. Il n'y a pas de limites à la réduction du fonctionnement et le fonctionnement c'est sale. L'investissement, par contre, c'est noble, même si cela génère des tas de milliers d'euros de fonctionnement, ce qu'on oublie de dire. Et ce qu'on oublie aussi, c'est évidemment en augmentant le gâteau, les entreprises, etc. qu'on va régler le problème.

Sur le fonctionnement je ne veux pas y revenir parce que ça fait des années et dans des mandats précédents je suis régulièrement intervenu sur cette question. Bien entendu qu'on fait la chasse au gaspillage mais il faudra quand même apprendre les limites. En toute chose il y a des limites. Donc je ne sais pas où sont les limites mais à un moment donné quand même on touche des murs qui mettent en cause et la qualité du service public et les conditions de travail des gens, donc il faut faire attention. Mais je ne veux pas insister sur ce point. Sur le deuxième, l'augmentation du gâteau qui réglerait le problème, il manque 75 M€ disait Jean ROSSELOT tout à l'heure. Mais le gâteau n'a cessé d'augmenter dans les 40 dernières années et par les politiques libérales menées sous l'idéologie qui est la vôtre, libérales principalement en Europe et dans le monde. Donc comment fait-on ? Le gâteau augmente mais il y a de plus en plus de pauvres. Cela signifie qu'il n'est pas bien réparti et en plus là aussi il y a une question de limites. Vous connaissez Sainte-Rita -pour ceux qui ne la connaissent pas, c'est la sainte des causes perdues-. A faire croire depuis 40 ans à nos concitoyens que c'est par le seul fait de la croissance etc. qu'on va régler les problèmes, mais on les décourage, vous les découragez. Je suis assez d'accord pour suivre le raisonnement de Jean ROSSELOT. Jean, je te suis dans ton raisonnement presque jusqu'à la fin, quand tu dis : «il faut que les villes prennent en compte la situation détériorée de l'Etat et des états en général et du monde économique». Je te suis. Tu dis ensuite : «il faut prendre de la hauteur, il faut prendre les problèmes globalement». Je te suis. ATTALI nous dit donc qu'il manque 75 milliards d'euros et en gros il faut trouver 32 milliards en 2012 et en 2013. Je te suis quand tu dis : «soyons lucides, soyons courageux», sur le même explicatif, je te suis. Mais alors pourquoi manque-t-il tant de milliards alors que le pays a accru ses richesses toutes ces dernières années ? C'est bien parce que les richesses sont mal réparties. Thomas PIKETTY explique qu'en restaurant un barème d'imposition qui soit plus juste, tel qu'il

était finalement ne serait-ce qu'il y a quelques années, c'est-à-dire en imposant les 3 % de la population les plus riches, c'est-à-dire ceux qui gagnent plus de 60 000 € ou 100 000 € par an, on récupère 15 milliards par an. Eh bien soyons lucides, soyons courageux, c'est là qu'on va aller trouver les 75 milliards ou en tout cas au moins la moitié de ce que tu évoques, donc allons jusqu'au bout. On veut toujours faire croire aussi que la gauche est mauvaise gestionnaire et Philippe GONON s'est pris un peu les pieds dans le tapis quand même sur ce point. Il y a deux biais dans le raisonnement, il y en a un qui est sincère, l'autre qui l'est moins. Celui qui n'est pas sincère, c'est le premier parce que faire croire qu'effectivement en comparant les budgets des différents secteurs on n'accorde pas de priorité à l'économie, etc. c'est quand même faire semblant car M. GONON sait très bien que la compétence appartient à l'Agglomération. C'est comme s'il me disait au Conseil Général pour l'économie, vous mettez seulement 10 % du social. Eh bien oui, c'est vrai, on met seulement 10 % du social en économie au Conseil Général, c'est que vraiment le Conseil Général ne s'intéresse pas à l'économie, mais non ! C'est parce que les dépenses sociales sont obligatoirement de la compétence du Conseil Général. Donc cet argument-là relève de la mauvaise foi me semble-t-il.

M. LE MAIRE : Mais il le sait très bien.

M. Eric ALAUZET : Sur l'autre biais, là je ne pense pas que c'est de la mauvaise foi, je pense que Philippe GONON se laisse griser par son exploration des chiffres et qu'il commet des erreurs. Il croit débusquer des loups ici ou là, il s'enthousiasme et en réalité il s'emmêle un petit peu les pinceaux. On ne s'improvise pas expert en gestion comme ça du jour au lendemain. Je le dis parce que j'en ai fait moi-même l'expérience malheureuse parfois, donc je reste assez prudent maintenant. C'est compliqué quand même tout ça, la gestion, dire que d'un côté le CCAS n'augmente que de 1,5 % mais qu'il reperd 7 % de l'autre côté, c'est avoir mal lu les documents. Donc j'invite Philippe GONON à une certaine prudence avant de s'aventurer sur ces terrains-là car il commet quelques erreurs un peu grossières.

M. Michel LOYAT : Quelques réactions aux propos de M. BONNET sur le lien entre le tramway et le développement urbain. Je ne reviens pas sur la critique que vous avez faite concernant le poids excessif du tramway, le Maire est revenu sur cette question mais à vous écouter, si j'ai bien compris, le développement urbain serait excessivement organisé autour du tramway. Il est vrai que si on prend un titre, mais il faut voir ensuite tout le contenu et voir les autres titres, redessiner la ville autour du tramway, on pourrait se dire mais en plus les investissements sont faits de manière dépendante et autour du tramway. Il y a quand même des explications qui montrent au contraire qu'il existe une grande cohérence et c'est tout à fait essentiel, entre des investissements qui sont déjà lancés, d'autres qui sont à venir mais qui étaient étudiés, entre ces investissements de développement urbain et le tramway, sur un axe Ouest-Est il y a à la fois des quartiers en renouvellement urbain, qu'il s'agisse de Planoise et de Palente-Orchamps et là c'est très important que le tramway les desserve... il y a aussi des quartiers, c'est le cas des Hauts du Chazal qui est déjà enclenché et qui va être boosté par le tramway, il y a conjonction des deux. Quand on parle d'ailleurs de l'entrée du CHU, on devrait ajouter pour être plus complet, que les travaux ne constituent pas uniquement une réorganisation tout à fait nécessaire de l'entrée du CHU, mais c'est aussi la création d'une entrée nouvelle sur le quartier des Hauts du Chazal. Je ne vais pas reprendre l'ensemble des projets pour bien montrer la cohérence. Le quartier des Vaîtes, bien entendu, et c'est quand même une bonne chose que de mener dans le même temps un projet cohérent, ambitieux de transport en commun et un projet d'ensemble de construction d'un quartier et en ce sens c'est bien un élément d'un éco quartier, ce n'est pas uniquement le fait que les bâtiments soient équipés de système de récupération de l'eau de pluie etc. mais c'est aussi cette cohérence-là, c'est très important. Vous avez évoqué -enfin ce n'est peut-être pas M. BONNET- le projet Pasteur. Eh bien oui, Passages Pasteur va être livré quelques mois avant la mise en circulation du tramway. Ce projet de centre commercial qui est principalement un centre commercial de centre-ville, qui participe à sa dynamisation, va profiter à plein de l'effet tramway. Je voulais insister sur ce point par ailleurs parce que la critique pourrait faire mouche en sous-entendant que le tramway va déséquilibrer le développement urbain.

Mais il y a d'autres axes sur lesquels il y a aussi des projets qui vont être mis en œuvre. Deuxième axe que l'on peut prendre, c'est l'axe de la gare Viotte, gare Viotte - Vauban - Bouloie et là vous savez qu'un transport en commun en site propre sera réalisé, ce n'est pas le tramway mais c'est effectivement une amélioration des transports en commun. Dans le même temps un éco quartier se construira et avec la

Bouloie c'est aussi le développement de TEMIS. Donc c'est bien un deuxième axe de développement. Troisième axe, vous l'avez cité...

M. LE MAIRE : Je te coupe mais c'est ce qu'on disait tout à l'heure ; c'est la même problématique qu'à Toulouse, métro - tram - bus, là ce sera tram - bus.

M. Michel LOYAT : Troisième axe, c'est le lien entre les deux gares. Autour du lien entre les deux gares il y aura bien, ce n'est pas du tout abandonné, Les Portes de Vesoul. Je vous rassure, c'est un peu décalé dans le temps mais là encore c'est cohérent avec la halte ferroviaire donc c'est un 3^{ème} axe de développement. Ça n'empêche que sur d'autres espaces de la ville il y a des projets importants, Clairs-Soleils par exemple, je ne vais pas développer, des projets davantage privés sur les Tilleroyes et les Montboucons. Je crois qu'un des fils conducteur du développement urbain c'est l'équilibre, c'est d'ailleurs un grand titre de ce rapport du BP : «construire une ville équilibrée au sein de l'Agglomération» mais selon comme l'on présente les choses, on peut dire finalement : «tout pour le tramway au détriment de beaucoup de choses». Ce que l'on voit c'est qu'il y a un projet qui est tout à fait stratégique et vous l'avez d'ailleurs souligné Monsieur BONNET, et je pense qu'on est tout à fait d'accord sur ce point, c'est le pôle Viotte. A juste titre vous avez indiqué que c'est un projet qui n'est pas un projet Ville, à un moment donné il y a un pilotage mais c'est un projet Ville, c'est un projet tout à fait d'agglomération aussi dans ce sens où il est essentiel pour une agglomération équilibrée tant au niveau des transports que du développement urbain, c'est un projet aussi, naturellement, qui concerne très directement la Région, c'est un projet difficile mais très important. Vous parliez de la stratégie d'accueil de la LGV, moi je pense que le développement des transports en commun internes à l'Agglomération, bien liés au développement urbain, est non pas le seul mais un volet important de la stratégie d'accueil de la LGV. Vous avez demandé concernant les Vaîtes, la part dédiée à ce quartier dans le budget en 2011. En 2011 c'est très faible, car cela concerne simplement la part études, donc la poursuite des études de mission pour François GRETHER. En 2011 c'est à la fois la création de la ZAC et le dossier de réalisation des acquisitions foncières qui elles, seront menées par l'Etablissement Public Foncier. Donc l'impact budgétaire sera effectivement très faible.

M. Jean-Marie GIRERD : Je voulais répondre à M. ALAUZET sur ce qu'il a évoqué à propos de Thomas PIKETTY qui est certes un économiste très intéressant. J'ai lu un certain nombre de ses exposés et je l'ai vu à la télévision mais je crois qu'il a une idée fixe sur l'imposition des revenus et éviter que des rentes se constituent. Par contre, je lui conseillerais de lire aussi pour éclairer un peu sa lanterne le livre écrit par Jacques MARSEILLE qui faisait toute une analyse sur l'évolution des ressources depuis 140 ans avec l'évolution des revenus et tous ces éléments-là. Et je dirais qu'il faudrait qu'à un moment ou à un autre, à gauche puisque vous êtes à gauche je pense, vous vous positionniez sur l'économie -c'est la vérité- et sur ce que vous voulez de l'économie. Est-ce que vous voulez une économie sociale de marché, qu'entendez-vous par une économie qui ne serait pas libérale ? Par contre, un petit point, c'est vrai que quand on augmente les impôts de 3 ou 4 %, on a 3 ou 4 % de revenus en plus mais si on les augmente de 30 à 50 %, des effets psychologiques surviennent qui font que les revenus n'augmentent pas de 30 ou 50 % pour le budget de l'Etat. Voilà, c'est tout ce que j'avais à vous dire.

M. LE MAIRE : Jacques MARSEILLE, je le connaissais bien lui, vous savez qu'il est décédé et j'ai eu l'occasion de dîner au moins trois fois avec lui. Il donnait Besançon comme exemple dans ses conférences. Il me l'a d'ailleurs écrit, ainsi que Limoges, en disant qu'on avait su ici développer un certain nombre de solidarités et que la courbe des solidarités et celle du développement se croisaient.

M. Pascal BONNET : Je vais revenir un petit peu sur le tramway suite aux réponses de MM. ROY et LOYAT. Déjà vous dites vous-mêmes que vous avez choisi ce titre du rapport du BP : redessiner la ville autour du tramway. C'est vrai que quand on lit le document on parle de beaucoup de choses mais c'est un choix politique de redessiner la ville autour du tramway, autrement vous ne l'auriez pas mis en titre. Et bien entendu c'est dans un contexte plus global de transport en commun en site propre, Jean-Claude ROY a rappelé que j'avais participé à la commission mais c'était au mandat précédent, quant à l'époque on était encore assez loin de l'idée d'un tramway et ces autres moyens de déplacement au sein de l'Agglomération vous faites le choix de les faire après. Alors il y a des problèmes de partenariat, de financement mais vous faites le choix de privilégier le tramway et donc cet axe-là. Vous raisonnez plus

globalement mais à court terme on va aller dans le sens du renforcement de cet axe. Ensuite je n'ai pas du tout décrié le lien entre les deux gares ; je regrette le retard et ce qui me surprend beaucoup c'est d'entendre ce soir qu'on me dit : «on fera la halte quand on aura la ZAC» alors qu'à un autre moment on m'a dit : «on fera la ZAC quand on aura la halte». Globalement on attend pour faire la ZAC et la halte, c'est un choix alors qu'on a d'autres priorités. Mais cela ne concerne pas que la Ville, c'est la Région, c'est un choix des partenaires qui manifestement ont des priorités. Ensuite pour terminer je voudrais revenir sur vos propos, Monsieur le Maire, sur la question de la TVA sur la restauration. Ce n'est pas un sujet que j'ai suivi spécialement, c'est un engagement de longue date qu'avait déjà pris Jacques CHIRAC et donc qui a été mis en pratique...

M. LE MAIRE : Je n'en disconviens pas.

M. Pascal BONNET : ... je me souviens que quand l'engagement avait été pris, l'idée était de pouvoir permettre de développer l'emploi et la consommation dans un contexte économique qui n'était pas le même que celui au moment où la TVA a baissé et vous avez sans doute comme moi pu parler avec des restaurateurs à ce moment-là, la TVA à 5,5 % leur a permis de pérenniser des emplois qui auraient été largement menacés. Alors peut-être qu'on peut toujours faire mieux...

M. Eric ALAUZET : La crise a bon dos.

M. Pascal BONNET : Moi je ne sais pas gérer un restaurant mais je ne pense pas que par plaisir on évite d'embaucher.

M. LE MAIRE : Je crois même Monsieur BONNET, que le patron de l'hôtellerie en France avait lui-même un moment envisagé de revenir en arrière sur cette mesure, il me semble. Simplement ce que je peux vous dire, je connais bien deux villes qui étaient à peu près au même niveau il y a quelques années, ce sont Le Mans et Tours. Regardez comme la ville du Mans s'est redessinée autour du tramway et c'est tellement vrai que vous savez ce qu'ils font à Tours ? Ils sont en train d'en construire un. Aucun tramway ne s'est construit sans mal et Roland RIES me le disait encore il y a quinze jours à Strasbourg, au départ un certain nombre sont contre et après ce sont ceux qui étaient contre qui en redemandent. Mais c'est la rançon du succès !

M. Jacques MARIOT : Je voudrais répondre à MM. GONON et SASSARD sur la problématique des difficultés que rencontre le commerce du centre-ville. Je leur ai déjà expliqué une première fois, je pense qu'ils n'ont pas bien compris mais comme le premier facteur de l'apprentissage c'est la répétition, je vais donc répéter et en même temps informer l'ensemble du Conseil Municipal. Je suis tellement mauvais, mes services aussi que tous les ans se réunissent les assises du commerce de centre-ville. Alors je ne demande pas à y aller, systématiquement j'y vais puis j'essaie de prendre des notes et j'écoute les différents maires qui interviennent, les différents élus des chambres de commerce, des chambres de métier qui sont là pour apporter des solutions au commerce du centre-ville. Alors j'ai écouté avec beaucoup d'attention le Maire de Nanterre, le Maire de Saint-Etienne, le Maire de Chambéry et le Maire de Nice que tout le monde connaît, M. ESTROSI et j'entends beaucoup de «y a qu'à», «faut qu'on», mais je ne vois pas beaucoup d'outils ni de leviers, ni de procédures pour effectivement renforcer le commerce en centre-ville. J'entends qu'il faut revitaliser et redynamiser, ça c'est du systématique mais comment faut-il faire ? Alors moi j'ai identifié à Besançon, à force d'écouter et de comprendre, cinq outils majeurs qui nous permettraient aujourd'hui de faire que le commerce de centre-ville soit moins en difficulté qu'il n'est. Nous étions 500 élus chambres de métier, chambres de commerce à ces assises de centre-ville à Nice, inutile de vous dire que les préoccupations de tous les élus sont identiques. Aujourd'hui on assiste en France on va dire à des difficultés majeures du commerce de centre-ville, c'est là où effectivement le commerce se meurt, s'étirole.

Alors cinq leviers, lesquels ? Le droit de préemption sur les fonds de commerce ainsi que sur les baux, nous l'avons mis en place il y a 2 ans. Je ne rentre pas trop dans le détail mais vous avez bien compris que lorsqu'un fond de commerce se vend, cet outil permet à la Ville de préempter et faire qu'au lieu d'y mettre une assurance, une banque ou une mutuelle, nous puissions y assurer une continuité commerciale.

Le free pass qui est unique en France, c'est l'occasion d'avoir une heure de stationnement gratuite sur le commerce du centre-ville plus un billet aller-retour de bus. Il faut savoir aussi qu'à Besançon sur 800 commerçants en centre-ville il n'y en a que 150 qui distribuent le free pass. C'est largement insuffisant mais c'est une problématique commerciale. Ce sont les animations commerciales et dites-vous bien, Mesdames et Messieurs que, avec mes services, nous occupons le centre-ville deux mois par an. Cela signifie quand même que la Ville, avec Nicole WEINMAN, avec Jean-Claude ROY, se bouge pour effectivement que des animations commerciales existent sur le territoire du centre-ville. Ce sont 25 animations commerciales, soit deux mois d'animation par an.

Quatrième outil, l'Office de Commerce communique par trois campagnes de printemps, d'automne et d'hiver, sur toute la zone de chalandise, c'est-à-dire sur toute la Franche-Comté avec 150 panneaux de 4x3, avec 100 000 lettres distribuées en boîtes aux lettres sur la zone de chalandise. Enfin l'Office de Commerce est un outil au service des commerçants.

Et cinquième outil, Michel LOYAT l'a noté, c'est la création d'un centre commercial, 15 000 m² de commerces de centre-ville, je pense que ce sera une locomotive. Voilà les outils aujourd'hui sur lesquels nous pouvons agir. Quand j'entends et quand je lis sur un document de la CCI qu'il faut faire un plan Marshall au centre-ville, j'aimerais bien que les gens qui écrivent cela se prennent déjà en main. Mon principe actuellement est le suivant «aide-toi et le ciel t'aidera». Cela signifie qu'aujourd'hui les unions de commerçants qui se plaignent des difficultés du commerce de centre-ville doivent passer à l'action. Je n'en dis pas plus.

Je ne suis pas responsable non plus Mesdames et Messieurs du développement à hauteur de 24 % du e-commerce en 2010. Aujourd'hui seuls les produits frais, on va dire la restauration qu'on peut aller effectivement consommer dans les restaurants, ne se vend pas par Internet. Tout se vend par Internet. Si je faisais un petit sondage parmi vous, on est 55 élus, qui parmi vous n'a jamais rien acheté sur Internet ? On est 5 ça va, cela veut dire que tous ceux qui n'ont pas levé la main contribuent à faire que les magasins ne survivent pas.

Je continue. Quand j'apprends dans la presse locale, et Dieu sait que je suis abonné à un journal qui m'intéresse bien, que, par exemple, le 2 mars je serai en Préfecture en CDAC pour une extension de Mégarama, aucune information sur le sujet. Quand j'apprends que le magasin ED rue de Charigney se transforme en DIA, c'est par la presse locale. Quand j'apprends que les Galeries Lafayette ferment leur service alimentaire, c'est encore par la presse locale. Le 24 janvier dernier dans le bureau de M. le Maire à 14 heures, on apprend que l'enseigne ED quitte Besançon, on l'apprend le lendemain par la presse locale. Je ne vous parle pas de Leclerc et Cie, simplement que se passe-t-il aujourd'hui ? C'est que la loi LME, la Loi de Modernisation de l'Economie que vous soutenez, que votre gouvernement a votée en 2008, a conduit aujourd'hui à une libéralisation excessive, exacerbée du commerce et le meilleur témoignage que je donne aujourd'hui c'est qu'un magasin comme le Colruyt d'Avanne se construit à un endroit où les gens passent et on ne construit plus de magasin là où les gens vivent. Aux 408 où les gens sont déjà en difficulté, on les prive d'un magasin de proximité et on va construire un magasin Colruyt à Avanne qui n'a rien à y faire. C'est l'évolution de l'économie et du commerce aujourd'hui, c'est l'application d'une loi scélérate... Alors demain il n'y aura plus de CDAC, de commissions départementales d'équipement commercial telles qu'elles existaient ; dans le mandat précédent il fallait 4 voix sur 6 pour qu'un commerce puisse s'étendre ou se créer, le Maire de Besançon, Président de l'Agglomération, avait 2 voix, c'est-à-dire que toute demande d'ouverture ou d'extension de commerce nous était soumise, donc les élus avaient un poids important dans la décision. Aujourd'hui c'est dans la presse que nous apprenons des créations.

M. LE MAIRE : On n'y est même quasiment plus représenté.

M. Jacques MARIOT : ...Nous n'avons plus aucun outil de prise sur les créations et les extensions commerciales. La conclusion, je le répète et ça j'aimerais bien que ce soit repris dans la presse (rires), le scandale c'est qu'on construit des magasins où les gens passent et pas où les gens vivent.

M. LE MAIRE : Ce qui a été dit avec beaucoup de talent et de passion par Jacques est vrai. Moi je vais me battre pour que le magasin des 408 reste. C'est une amie qui y fait ses courses qui m'a appelé pour me dire que ce magasin fermait. J'ai appelé mon Cabinet, M. SIKKINK ici présent a appelé les gens de chez ED pour demander des explications. Ils sont venus toute affaire cessante le lendemain ou le surlendemain et ils nous ont expliqué que c'était une politique commerciale globale de leur groupe et que 12 magasins en France fermaient dont celui-ci. Quand nous pesions sur les décisions des commissions d'urbanisme commercial et qu'il était question d'ouvrir un ED à Franois, nous avons demandé qu'il soit plutôt implanté aux 408. Je ne dirais pas que la loi est scélérate mais pas loin et on n'est même plus représenté dans les CDAC donc on n'a plus qu'à s'incliner. Quand vous nous interrogez tout à l'heure Monsieur GIRERD sur le type d'économie que nous souhaitions, nous voulons un système régulé que vous êtes en train de découvrir pour éviter le libéralisme à outrance. On va donc se battre pour le maintien d'un commerce pour lequel on a même avec Michel LOYAT modifié un peu nos implantations sur le devant, afin qu'il soit un peu désenclavé et situé près de l'arrêt du tram et sur la voie de Planoise.

Mais il faut savoir que c'est arithmétique et logique, ça ne rapporte pas assez, on ferme. Et quand on veut fermer un magasin rapidement, c'est facile, on le rend inattraitif en réduisant la marchandise. Cela dit, je serai peut-être un peu moins catégorique que Jacques car j'ai envie de travailler effectivement avec les commerçants, qui sont pleins de bonne volonté. Mais il ne faut surtout pas, et je crois qu'ils l'ont compris, communiquer en disant que le commerce se meurt car si vous êtes à Montbéliard ou à Pontarlier, et que vous lisez qu'à Besançon le commerce se meurt, vous n'avez pas envie de descendre faire des achats à Besançon, vous allez ailleurs là où le commerce ne se meurt pas. C'est la meilleure chose lorsqu'on donne des images très négatives des quartiers.

Mme Nicole WEINMAN : On vient de parler un petit peu de e-commerce et pour répondre à Jean ROSSELOT, je voudrais parler de e-mobilité puisqu'il a mis en avant son engouement pour la voiture électrique et son souci de voir cet aspect du transport se développer. Il faudra du temps avant qu'on en arrive là, le meilleur élève de l'Europe étant aujourd'hui l'Allemagne qui parvient avec beaucoup d'efforts à 1 million de véhicules électriques. Elle s'est fixé sous 10 ans d'atteindre 7 millions de véhicules électriques. En France, on peinera sûrement à les rattraper mais il faudra eux comme nous qu'on arrive à répondre à un certain nombre de questions en dehors de ce que disait le Maire, d'occupation de l'espace public. Il faudra aussi déterminer l'énergie utilisée et le moyen de changer les batteries. Cette énergie électrique sera-t-elle propre ou non ? Et puis à l'heure actuelle aucun distributeur d'énergie n'est capable d'assurer une continuité de service, donc c'est un certain nombre d'écueils qu'il faudra surmonter. On ne sera pas demain et je ne pense pas même dans 10 ans ou 15 ans à 7 millions de voitures électriques en France.

Je souhaiterais répondre et apporter une précision à Mme GELIN. Certaines lignes budgétaires se lisent plus facilement parce qu'elles parlent en quantité, en somme, en montant. En matière d'accessibilité une ligne, qui est moins lisible, mais qui existe dans le budget de la Ville et dans ses investissements pour un montant de 10 M€, ce n'est quand même pas rien. Cela correspond à 3 000 sections de voirie qui seront complètement mises en accessibilité et il y a en moyenne 300 sections tous les ans qui sont réalisées depuis maintenant 2 ans. Donc 10 M€ pour la mise en accessibilité de la Ville.

M. Edouard SASSARD : Franchement c'est vraiment bien qu'on parle de commerce parce que cela rejoint d'autres sujets et c'est bien justement que le débat soit complètement ouvert. Je dois dire dans un premier temps que je n'aime pas trop les attaques personnelles, je ne suis pas plus idiot qu'un autre, je pense que Philippe GONON non plus. On est peut-être jeune mais pas idiot. Je suis moi-même commerçant, même si c'est une assurance j'ai le statut de commerçant, Philippe GONON est chef d'entreprise. Il y a beaucoup de commerçants et c'est facile de dire il faut faire ceci, il faut faire comme ça, ils n'ont qu'à... Vous jugez le monde commerçant de cette façon-là, mais vous savez qu'ils vivent avec très peu par mois, avec très peu, même ceux qui ont pignon sur rue. Ils ne sont pas à plaindre mais ils assurent un quota d'heures de travail important qui leur laisse peu de temps pour l'investissement demandé et nous prendre pour deux idiots parce qu'on parle de commerce, je trouve que c'est quand même un peu «limite»...

M. LE MAIRE : Personne n'a dit cela.

M. Edouard SASSARD : Les commerçants sont aussi dans leur quotidien de vente et quand on est dans un magasin à 9 heures le matin et qu'on finit à 19 heures le soir, il n'y a pas beaucoup de temps et c'est vrai aussi pour tous les chefs d'entreprise qui sont aussi impliqués par exemple dans la Municipalité ou d'autres organismes. C'est extrêmement difficile de gérer les deux et je pense qu'il faut un peu de recul. Vous, vous avez une vision d'Adjoint, de Maire et vous êtes quand même dans un confort avec des services qui n'est absolument pas le leur. Je pense qu'il faut respecter tout le monde.

Je voudrais dire ensuite que cette situation du commerce va perdurer de toute façon et il vaut mieux arrêter si on sent que c'est difficile. Vous dites que nous ne proposons rien. J'ai proposé que des commerces et des restaurants soient ouverts le soir. Je sais qu'il y a des contraintes, je sais que ce n'est pas facile, je sais que vous avez testé, c'est bien mais vous dites qu'il n'y a pas de proposition, c'est faux, moi j'en ai fait. Quand je dis que le fait d'attendre et de considérer que le tramway va relancer le commerce, l'impulser, m'inquiète, c'est que je ne le perçois pas comme ça et je me dis que, par exemple ne pas rendre accessible la Citadelle, ne pas développer le site, ne pas amener du monde, ça ne fait pas travailler les restaurants, ça ne fait pas connaître Besançon, cela m'inquiète et ce n'est pas de la non-proposition, ce sont des propositions. Après vous voulez ou pas les écouter, vous considérez ou pas que je ne comprends pas, ou qu'on ne comprend pas mais on comprend mais on dit simplement que votre approche pour nous n'est pas la bonne. Si je me bats sur l'accessibilité de la Citadelle et qu'on en parle régulièrement, ce n'est pas pour faire un coup politique, je ne fais pas un communiqué de presse sur ce sujet, je dis simplement qu'à mon avis cela peut impulser beaucoup pour Besançon, pour le premier site franc-comtois... par rapport à d'autres qui sont classés à l'UNESCO. Les quais j'ai déjà dit qu'ils étaient dans un état catastrophique...

M. LE MAIRE : On vous a déjà dit que c'était VNF.

M. Edouard SASSARD : Pas les berges, les quais.

M. LE MAIRE : Mais les quais aussi c'est VNF.

M. Edouard SASSARD : La Ville d'Angers met de l'argent pour les aménager. Vous consacrez 20 000 € pour le renforcement des quais donc vous investissez quand même dans ce domaine. Ce que je veux dire c'est qu'en terme de dynamique, je pense que les quais non entretenus et les difficultés d'accès à la Citadelle n'arrangent pas la situation. Concernant le commerce, la CDAC c'est compliqué en effet, le commerce sur Internet pose des difficultés à toutes les villes mais c'est comme cela. C'est ce que j'ai dit en introduction mais simplement à un moment il y a peut-être des solutions qui peuvent dynamiser, différentes de celles qui nous paraissent évidentes comme le tramway et donc l'accès à la Citadelle je pense que c'est un vrai développeur de commerces, et ce n'est pas en subissant, en disant comment on va faire avec ce gouvernement qui se désengage qu'on fera avancer les choses.

M. LE MAIRE : Monsieur SASSARD, on n'a jamais dit que le tramway allait changer l'accessibilité à la Citadelle, je ne sais pas où vous avez entendu cela. Vous savez, c'est assez dur pour moi d'entendre un descendant de Michel VIALATTE et de Michel JACQUEMIN défendre ici le projet d'accessibilité qu'ils ont tout fait pour saboter lorsque j'ai voulu le mettre en place en 1994. C'est peut-être de l'histoire ancienne Monsieur ROSSELOT mais c'est la vérité et la vérité n'est pas datée. D'autre part il est faux de dire que la Citadelle n'est pas accessible ; il faut améliorer son accessibilité et on ne va pas relancer le débat là-dessus ce soir. Une ligne permanente de bus va maintenant à la Citadelle, il y a certainement d'autres choses à faire mais je ne vois pas comment on pourrait financer aujourd'hui, pour trois mois par an, un téléphérique que par ailleurs on nous refuserait ou un moyen de transport lourd qui coûterait 10 M€. Mais on en reparlera une autre fois, la Citadelle n'est pas accessible facilement mais je rappelle qu'il y a eu jusqu'à 280 000 visiteurs par an, que jusqu'à 300 000 on peut encore y aller avec les moyens actuels, donc améliorons déjà cela et on en discutera largement.

M. Philippe GONON : Juste trois réponses rapides à Jacques MARIOT. Je l'ai assez félicité pour les opérations qu'il a menées notamment en cette fin d'année 2010 pour montrer l'intérêt que je porte aux manifestations qu'il organise. Là-dessus je voudrais qu'on soit clair. On a travaillé ensemble et je l'ai félicité, j'ai félicité la Mairie. Simplement je pense qu'actuellement le commerce de centre-ville souffre véritablement, ce n'est pas un fantasme, c'est une réalité mais comme d'autres, et je pense que le cœur d'une ville doit être occupé par un nombre important de commerces s'il veut justement jouer ce rôle de poumon et de cœur. C'est notre seul souci là-dessus.

Deuxième réponse Monsieur le Maire, vous dites que je répète toujours les mêmes choses et que j'utilise l'argument du critère économique, etc. etc. Mais la Ville de Besançon a-t-elle dans ses compétences par exemple le financement de l'Université ? A ma connaissance non et pourtant nous y attachons une telle importance que nous avons décidé de financer sur un certain nombre d'années des aménagements, des équipements de l'Université de Franche-Comté et là-dessus je vous suis et je vous approuve à 100 %. Alors le développement économique est peut-être pour moi une chose un petit peu trop importante à vos yeux...

M. LE MAIRE : Non pas du tout.

M. Philippe GONON : ...mais je pense que nous pouvons avoir en terme de développement économique comme en terme d'université, pour moi ce sont deux choses de toute façon indissociables, une action déterminée, volontaire, même un petit peu en dehors de nos compétences. Vous prenez toujours comme excuse peut-être à un certain nombre de difficultés que vous rencontrez dans la réalisation de vos projets, le désengagement de l'Etat. Ce critère-là moi je l'intègre différemment aujourd'hui. Je ne conteste pas que quand un Etat a 1 600 milliards ou plus de dettes, quand il vient encore de se peler au 31 décembre 148 milliards d'augmentation de cette dette, quand le déficit du commerce extérieur est de 55 milliards, quand celui de la Sécurité Sociale est de x milliards, et je ne parle pas des retraites, quel est le réflexe logique et naturel que l'on attend, allez, on va dire d'un pas trop mauvais gestionnaire ? On attend qu'il serre les boulons ; on ne va pas lui dire : continuez mon brave c'est très bien ce que vous faites. Moi je suis contribuable, j'ai envie de dire un moment halte-là ! Le toujours plus fiscal aujourd'hui n'est plus à la mode. L'endettement massif de ces 30 dernières années pour moi est devenu une image d'Epinal à mettre au rayon poussiéreux des bibliothèques. Nous sommes dans un contexte difficile, je crois qu'il faut l'intégrer dans nos raisonnements. Ce n'est pas pour pardonner, ce n'est pas pour excuser, c'est pour dire simplement que c'est une réalité et vous n'aimez pas ma calculette je sais bien, mais ma calculette dit quand même que le trou est là et qu'il faut le boucher et ce sera par nos impôts ou alors dépensons un petit peu moins, il faut trouver un juste équilibre.

Eric ALAUZET m'a interrogé par caméra interposée la semaine dernière, je vais lui faire une réponse un petit peu ambiguë. Nous avons je pense aujourd'hui des choix à faire. On ne peut plus réaliser tous les projets comme il y a quelques années encore, on doit faire des choix mais ces choix encore faut-il les faire en cohérence avec sa philosophie personnelle et moi je voulais vous poser une question mon cher Eric : quand vous avez dans le parti qui est votre allié principal, celui que vous avez choisi, le directeur général de l'organisation mondiale du commerce, quand vous avez dans ces mêmes rangs le directeur du Fonds Monétaire International, à mon avis ces deux organismes-là sont les plus ultralibéraux, ce sont ceux qui ont fait le plus de dégâts dans un certain nombre de pays, comment le vit-on ? En France aussi, je peux vous parler de l'industrie textile, de l'accord de 1995/2005 et de la mise en place par Pascal LAMY de la chute de l'industrie textile en France.

M. LE MAIRE : Je crois que le patron de l'industrie textile s'appelait à l'époque SARKOZY.

M. Philippe GONON : Non, le directeur de l'OMC s'appelle Pascal LAMY, il a mis en place un accord qui nous a ravagés.

M. LE MAIRE : D'accord il faut serrer les boulons oui mais pas toujours les mêmes boulons. Il faut toujours équilibrer, quand vous serrez toujours les boulons au même endroit, ces boulons peuvent claquer. Donc je suis d'accord effectivement pour faire des efforts mais que les efforts soient partagés et actuellement ils ne le sont pas.

Mme Marie-Noëlle SCHOELLER : Pour répondre à M. OMOURI sur les aides financières facultatives et l'aide alimentaire, les aides financières facultatives ont progressé de + 20 %. Je ferai simplement un petit point d'histoire ; on a vu les besoins augmenter de façon très nette dans le deuxième semestre 2008. Il nous a fallu ajuster, nous avons mis les sommes nécessaires pour le deuxième semestre bien que nous ne les ayons pas prévues au début. En 2008/2009 on a eu à ce moment-là effectivement une hausse de 20 % des demandes. Nous avons donc abondé nos crédits de façon très significative à ce moment-là. Nous avons maintenu cet effort pour 2010. Or en 2010 nous nous apercevons que nous sommes à une période de stabilisation des besoins et des demandes qui nous a interrogés mais qu'on constate sur d'autres domaines dont je parlerai aussi tout à l'heure, on a un début d'explication. Néanmoins nous prévoyons comme s'il devait y avoir encore un à-coup. Je ne suis pas trop inquiète sur nos capacités à prévoir cela.

Concernant les aides financières, il existe les aides financières facultatives dont on parle mais aussi d'autres aides financières, je voudrais parler du micro crédit. L'aide financière ce n'est pas seulement donner de l'argent, il y a aussi du retour. Pour le micro crédit qui a un an aussi, on a constitué 50 dossiers, on n'a pas de mauvaises surprises, 95 % des gens remboursent bien, 5 % seulement désirent être un peu talonnés pour des raisons très simples : les gens ont aussi leur honneur à rembourser ce qu'ils doivent, c'est la première chose, la deuxième c'est la qualité de l'accompagnement social qui est fait tout au long du remboursement mais il ne faut pas négliger cette part importante.

Pour l'aide alimentaire, je voudrais rappeler que nous aidons une partie d'un réseau ; il y a trois réseaux, qui s'occupe de la collecte c'est-à-dire la Banque Alimentaire, les Restos du Cœur et le Secours Populaire. Des besoins existent là aussi. On constate pour les secteurs sur lesquels nous travaillons, c'est-à-dire sur les huit secteurs de la Banque Alimentaire que là aussi il y a le même degré de stabilisation, je parle de ce que je connais, ces six centres de distribution. Cette aide nous coûte et c'est à peu près stable 650 000 €, nous avons prévu 700 000 €, si jamais «un coup dur» survenait et que ça ne suffise pas, je rappelle que dans les six priorités que nous avons définies, la première c'est l'urgence sociale, donc s'il faut rajouter nous le ferons mais pour l'instant nous avons une stabilisation des besoins sur ces deux points que vous soulignez.

Notre effort va porter sur d'autres points qui émergent et qui nous préoccupent beaucoup qui sont de trois ordres. Le premier c'est la santé des plus démunis et en particulier la santé mentale, les problèmes de santé mentale sont très visibles dans la rue puisque l'Hôpital ne remplit plus sa fonction asilaire et là, vous le lirez dans le bilan du CCAS, nous avons diversifié notre action pour l'aide à la santé des plus démunis. Le deuxième point qui nous préoccupe c'est la dépendance, je n'en dirai pas plus ce soir et le troisième point c'est l'isolement et c'est sur ces trois éléments-là que nous ferons un effort tout particulier plus que sur les deux premiers que vous soulignez que nous sommes en capacité de maîtriser parce qu'on est en période de stagnation.

M. Christophe LIME : Chers Collègues, si j'avais quelques inquiétudes sur l'avenir du parti communiste, ce soir je suis rassuré parce qu'en écoutant les interventions j'ai l'impression qu'il y a plus rouge que moi ce soir. Entre M. GONON qui découvre l'emploi, le pouvoir d'achat -extraordinaire-, je crois que ça fait 20 ans ou 30 ans que je descends dans la rue pour ces manifestations et on m'explique en face que ce n'est pas possible et qu'on ne peut pas faire autrement, Mme JEANNIN qui va nationaliser les 1 300 milliards qui sont mis de côté, etc. je n'aurais même pas osé le dire ! (rires). Mais enfin je partage totalement votre avis, Eric ALAUZET qui dit qu'il faut prendre aux plus riches, je l'ai déjà entendu le dire, le Maire qui va dans ce sens-là, je suis très rassuré sur l'avenir du parti communiste et je pense que vous ne manquerez pas de tous voter pour nous aux prochaines élections cantonales.

M. LE MAIRE : Ça, c'est peut-être un peu moins sûr !

M. Christophe LIME : C'est peut-être un peu moins sûr. Je pense que nous sommes tous des élus municipaux et l'élu municipal est celui qui est en liaison avec le citoyen et tout ce que vous avez dit ce soir ce sont les citoyens qui vous le disent c'est-à-dire la difficulté, les misères, la montée du chômage avec un million de chômeurs ne touchent pas que les autres, je vais aller même plus loin y compris les chefs d'entreprise peuvent être concernés. Aujourd'hui quand Peugeot vient d'annoncer qu'il va se séparer des deux tiers de ses sous-traitants et que ça sera le meilleur qui restera, eh bien Monsieur GONON dans les

87 % qui ont peur de perdre leur emploi il y a aussi des chefs d'entreprise, des petites entreprises, des petites PME qui sont aujourd'hui en totale dépendance par rapport à de grands groupes et qui ont peur de perdre leur entreprise et leurs salariés du jour au lendemain. On nous a expliqué depuis 20 ans ou 30 ans que c'était la mise en concurrence, le fait de ne plus avoir de barrières économiques qui allait libéraliser et développer le secteur économique. Jacques l'a dit tout à l'heure pour les commerces, oui tout le monde va se mettre au même endroit pour faire du commerce mais personne ne va aller à l'endroit le plus difficile, tout le monde va prendre les niches pour pouvoir faire de l'argent mais personne ne va aller là où c'est le plus compliqué. Avoir un Etat plutôt fort, des collectivités plutôt fortes permettait de réguler y compris en temps de crise et de disposer d'amortisseurs sociaux, sauf qu'il y a 4 - 5 ans on voulait les supprimer. Quand on a eu la possibilité de prêter de l'argent à des entreprises, même si on peut en discuter, s'il n'y avait pas eu un Etat fort, jamais on aurait pu le faire et on aurait décidé que les entreprises devaient mourir parce que c'est ce qu'on nous disait depuis un certain temps, une entreprise qui n'était pas rentable devait mourir. On est arrivé aujourd'hui à la limite du système ce qui nous pose des difficultés parce que nous sommes des élus locaux en prise avec les problèmes quotidiens. M. OMOURI tout à l'heure le signalait mais je sais qu'il va à la Grette, qu'il voit les gens qui sont dans la difficulté avec la montée de la délinquance à laquelle il faut faire attention par peur qu'elle ne soit instrumentalisée et je pense que les démocrates que nous sommes ne veulent pas de cette instrumentalisation. Donc il faut mener la bataille pour le bien vivre à l'intérieur de son quartier et le Maire le dit souvent, ceux qui trinquent le plus dans le cadre de la remise en cause de la tranquillité, c'est ceux qui souffrent le plus de l'insécurité sociale, l'insécurité quotidienne vient de l'insécurité sociale. Les gens qui vivent aux 408, s'ils pouvaient avoir une maison, être tranquilles, ils feraient ce choix-là et on le voit bien ; Demandez à GBH combien de personnes demandent des HLM au centre-ville et combien aux 408. Cela pose des difficultés sur lesquelles il faut travailler.

Concernant l'imposition, elle n'est acceptable que si elle est juste et bien répartie. C'est cela la difficulté qu'on rencontre aujourd'hui. Un certain nombre de révélations sortent aujourd'hui qui mettent en difficulté la classe politique. Quand on dit qu'il faut faire attention à l'argent public qu'on dépense, je pense que les collectivités le savent, en tout cas les services de la Ville de Besançon, à chaque fois qu'ils dépensent 1 € pour un projet, ils font attention pour l'investir au bon endroit au bon moment. Mais Monsieur ROSSELOT, cela ne veut pas dire qu'on ne se trompe pas, la perfection n'existe pas et sur la cuisine centrale on est en train de prendre toutes les dispositions pour pouvoir se protéger et défendre les intérêts de la Ville. Donc l'imposition ne doit pas être remise en œuvre et la difficulté que l'on rencontre aujourd'hui c'est qu'en 20 ans 10 points de fiscalité sont passés du côté de la rémunération du travail et la rémunération du travail ce n'est pas que les salariés, c'est aussi le chef d'entreprise. Toutes les études le disent aujourd'hui, ces 10 % là pèsent au jour le jour sur notre activité économique parce que ces 10 points c'est ça qui fait notre activité économique et sur nos entreprises et si on n'inverse pas les choses, on peut toujours faire des grands discours dans un Conseil Municipal, on n'arrivera pas à s'en sortir si on n'a pas une volonté politique de faire autre chose autrement avec l'argent distribué pour qu'il le soit à ceux qui créent de la richesse.

M. Lazhar HAKKAR : Je vais profiter de ce que je vais appeler l'amendement Fred ALLEMAN puis je vais m'autoriser à dire deux trois mots d'économie même si je ne suis pas un grand spécialiste et même si je ne suis pas responsable de ce secteur. Cette réflexion fait suite aux propos échangés entre M. GIRERD et Eric ALAUZET tout à l'heure sur l'économie de marché, l'économie régulée, etc. A mon simple niveau, ce que j'ai pu constater c'est qu'il existe des entreprises tout à fait viables qui ferment parce qu'on spéculé sur les entreprises. On spéculé parfois sur les licenciements et on a des actions qui montent en flèche quand il y a des licenciements et j'ai l'impression qu'on est en train de sortir ou qu'on est sorti de ce que j'appelle l'économie de marché et qu'on est plus dans une économie spéculative et c'est bien le drame. Moi je suis bien de gauche, je n'ai rien contre l'économie de marché si elle met l'humain au centre des problématiques. Je constate également qu'on oublie toujours de dire qu'il y a 4 millions de chômeurs en France et que s'il y avait 2 millions de chômeurs en moins même s'il n'y a peut-être pas de baguette magique, les comptes sociaux seraient équilibrés.

M. Michel OMOURI : J'ai entendu ce que Mme SCHOELLER a indiqué donc je me réjouis que les besoins sociaux se soient stabilisés en 2010, tout le monde doit être réjoui. Simplement il va falloir peut-être que le CCAS revoie à un moment donné ses choix politiques parce qu'il ne faut pas se leurrer. Sans polémique, je vois que le Conseil Général cette année va diminuer de 23 % les crédits versés au CCAS en accompagnement des personnes bénéficiaires du RSA et j'ai lu dans le rapport qu'il allait y avoir une remise en cause de l'aide aux foyers logements. Simplement je pose la question : quelles seront vos orientations politiques par rapport à cela ?

Pour terminer sur l'Intermarché, je vais être très bref. Je vous demande d'appeler le responsable d'Intermarché pour voir si j'ai fait une erreur. Pour revenir au secteur de la Grette et concernant la fermeture du magasin ED, je n'ai rien dit parce que je n'ai pas à commenter ce sujet, simplement le facteur économique est certes à prendre en compte mais il y a aussi celui des incivilités. Je le dis parce que depuis 2005, 2006, 2007 vous savez très bien ce qui s'est passé sur ce secteur de l'entrée d'ED. Aujourd'hui toutes les personnes habitant Velotte, Grette, Butte ne font plus les courses sur ce secteur de la Grette, ils vont ailleurs, donc obligatoirement c'est un bilan négatif que le responsable de Carrefour a clairement indiqué. Même si je le condamne, simplement Monsieur le Maire j'attends avec impatience le projet que vous voulez mettre en œuvre de l'autre côté de la rue alors qu'il faut savoir qu'en 2001, 2002, Mme la Députée BRANGET avait fait une proposition allant dans ce sens que vous aviez jugé irréalisable à l'époque ; aujourd'hui ça l'est devenu, je m'en félicite.

M. LE MAIRE : Monsieur OMOURI, vous savez bien qu'il n'y avait pas de projet de tram à l'époque.

Mme Marie-Noëlle SCHOELLER : Je voudrais quand même être claire ; j'ai dit par rapport à vos deux questions que les demandes d'aides financières facultatives étaient stables, que l'aide alimentaire était stable, qu'en revanche nous étions préoccupés par trois sujets montants dont j'ai parlé. On peut ajouter les logements foyers avec une réserve, c'est que brusquement l'Etat est en train de se rendre compte de l'existence des logements foyers et qu'ils coûtent moins cher que les maisons de retraite et que peut-être il faudrait les aider. Donc je ne vais pas parler ce soir d'un sujet sur lequel on n'est pas encore sûr qu'il y aura un problème. On a assez des autres.

L'accompagnement du RSA fait aussi partie de nos préoccupations mais s'il faut que je vous les liste toutes, on y passera la soirée.

Mme Joëlle SCHIRRER : Je veux simplement répondre à M. GONON sur l'Université et bien redire combien l'Université est importante dans le budget de la Ville et dans la stratégie de la Ville et de la CAGB. Il faut savoir qu'un Bisontin sur six est un étudiant soit à l'Université soit dans les classes préparatoires, soit dans les IUT, les BTS, donc c'est un potentiel important pour faire vivre notre commune. Je voudrais aussi donner deux chiffres : pour l'Université nous avons 16 500 étudiants inscrits pour 2010/2011 et environ 1 900 pour tout ce qui est hors Université, classes préparatoires, etc. donc ce sont des chiffres importants et je ne voudrais pas qu'on tombe dans la sinistrose par rapport à cela parce que les inscrits à l'Université cette année et dans les classes préparatoires sont en légère hausse, donc ne disons pas que notre Université est malade. Je voulais juste dire cela et aussi qu'il faut fortifier de plus en plus ce domaine.

Mme Nozhat MOUNTASSIR : Je voulais répondre à M. OMOURI concernant l'action sociale et le choix des élus du CCAS. Dans un premier temps nous avons répondu à l'urgence sociale vu la conjoncture économique par l'augmentation des aides financières. Ensuite au fur et à mesure nous avons mis en place des actions innovantes et ciblées pour répondre aux problématiques que nous avons rencontrées et notamment celles concernant les jeunes et la santé. Nous allons proposer des soins sur l'espace Champrond aux jeunes qui sont en difficulté et donc nous avons mis en place de nouvelles consultations gratuites en particulier en gastro-entérologie. On a mis en place un budget pour aider les plus démunis à acheter des lunettes et pour les soins dentaires, etc. On a aussi mis en place un travail entre l'Hôpital et le CCAS pour permettre aux gens qui sont les plus exclus justement qui ne savent pas où aller après l'Hôpital d'intégrer le Forum et les lits Halte Soins Santé. Je ne parlerai que du dossier santé parce que les autres dossiers Mme SCHOELLER en a parlé. Nous réfléchissons et mettons en place des actions en fonction des besoins et parallèlement aux actions de l'Etat dans le cadre de la loi HPST.

M. LE MAIRE : Ce débat est conforme à ce qu'on a connu précédemment ; il est sans surprise. J'ai bien compris le raisonnement de notre opposition : il ne faut pas tenir compte du désengagement de l'Etat, 2,4 M€ par an on ne va pas en discuter, il faut réduire le fonctionnement, il faut engager des policiers pour remplacer ceux qui ne sont pas remplacés par l'Etat, il faut payer à mi-temps les seniors, diminuer les prélèvements fiscaux, sur ce point par contre nous sommes tous d'accord, etc. Alors moi je vais vous dire simplement je ne sais pas comment il faut faire, plus de dépenses, moins de recettes et ne pas augmenter la fiscalité mais certainement que vous, vous savez. Je voudrais remercier à la fois les Adjointes, les Conseillers Municipaux Délégués et l'ensemble des services car un énorme travail a été effectué. Christophe LIME l'a dit, un euro c'est un euro, il n'y a pas d'argent gaspillé, vraiment pas et on peut être fier d'être une des villes les moins endettées de France. Je partage aussi ce qu'a dit Eric, l'investissement c'est bien, c'est nécessaire effectivement pour maintenir l'emploi local mais il faut aussi qu'on reste une ville avec des services et nous sommes fiers de la qualité des services rendus et c'est pour cela que Nicolas BODIN l'a dit tout à l'heure, quand on parle de fiscalité il faut regarder quels sont les services rendus. On pourrait avoir beaucoup moins de fonctionnement en supprimant beaucoup d'emplois et je prends par exemple le domaine de la restauration scolaire qui est souvent citée, on pourrait la confier à une grande société de restauration, je ne suis pas sûr qu'on mangerait mieux et que ça coûterait moins cher, par contre on aurait 4 à 500 personnes en moins mais on ne le fera pas.

Donc la volonté de l'équipe municipale est la même, faire en sorte que malgré ce que vous dites Besançon reste une ville dynamique, une ville qui entreprend, une ville qui aime ses entreprises avec son agglomération et ses commerces et aussi une ville qui reste solidaire. Il n'y a jamais eu autant de difficultés, donc comme cela a été dit dans une intervention, effectivement il faut des états forts mais il faut aussi des collectivités qui soient fortes pour faire en sorte qu'il y ait au minimum une certaine péréquation par rapport à ceux qui sont en difficulté.

J'aurais préféré une autre teneur de débat mais j'en ai pris mon parti, ça ne changera pas jusqu'au budget 2014».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1 (1 abstention), le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés [6 contre du Groupe UMP et Apparentés (M. ROSSELOT, M. BONNET, M. OMOURI, M. SASSARD (2), M. GIRERD), 3 abstentions : du Groupe MODEM (M. GONON, Mme FAIVRE-PETITJEAN) et du Groupe Centre Droit (Mme M. JEANNIN)], décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Résultats du vote :

Nombre de membres en exercice : 55

Nombre de membres présents : 42

Nombre de procurations de vote : 11

Nombre de suffrages exprimés : 53

Votes : Pour : 44 - Contre : 6 - Abstentions : 3

Date de convocation : 07.02.2011.

Récépissé préfectoral du 25 février 2011.